

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5235 MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026

ATTAQUE ARMÉE DE MAKOTIMPOKO

Les ministres de la Défense et de l'Intérieur s'expliquent devant l'Assemblée

A la suite de l'attaque des agents de la force publique, le 26 août dernier, à Makotimpoko par des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo, l'Assemblée nationale a auditionné, tour à tour, les ministres de la Défense, Raymond Zéphirin Mboulou, et de l'Intérieur, Jean Olessongo Ondaye. Devant la commission Défense et Sécurité, les deux membres du gouvernement ont évoqué le retour à la normale et la poursuite du dialogue entre les deux Etats pour rétablir un climat de bon voisinage et de cohabitation. « *Le Congo n'est pas l'ennemi de la RDC, nous sommes des frères, donc nous devons régler tous nos problèmes par le dialogue et nous travaillons à cela depuis toujours (...)* », a déclaré le ministre de la Défense au sortir de son audition.

Page 3

Les ministres Raymond Zéphirin Mboulou
et Jean Olessongo Ondaye



LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le CSLC se préoccupe du soutien aux médias



Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a tenu, du 31 août au 1er septembre à Brazzaville, sa session ordinaire consacrée au bilan à mi-parcours des activités réalisées, à la régulation et au fonds de soutien aux médias. En conformité avec les missions édictées par les textes

Les membres du bureau du CSLC et les invités législatifs et réglementaires, le président du CSLC, Médard Milandou Nsonga, a rappelé la vocation de son institution à consolider sa collaboration avec les médias et à encourager le plein exercice d'une presse respectueuse des règles déontologiques de la profession.

Page 3

Editorial

Régulièrement

Page 2

LIBYE

Une feuille de route pour les élections

Après des années d'impasse politique, les principaux acteurs libyens sont parvenus à un accord prévoyant l'organisation des élections présidentielle et législatives dans un délai de vingt-quatre mois. Négocié sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies

en Libye, le compromis obtenu est le fruit de discussions menées ces derniers mois à Rome en Italie puis à Tunis en Tunisie, entre représentants des principales institutions et forces politiques rivales en Libye.

Page 16

AFRIQUE

Former trois millions de personnels de santé d'ici à 2035



Les pays africains entendent former, employer et retenir dans le système de santé trois millions de personnels médicaux supplémentaires d'ici à 2035, annonce le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, dans le cadre du programme africain pour les ressources humaines en santé 2026-2035. Le nouveau programme prévoit non seulement une augmentation des formations sanitaires, mais aussi une meilleure planification des besoins et l'amélioration des conditions de travail. L'OMS appelle le continent à une coordination entre les ministères de la Santé, de l'Éducation, des Finances, du Travail et de la Fonction publique..

Page 16

ÉDITORIAL

Régulièrement

Partenaire essentiel de l'État dans l'accomplissement du service public de l'éducation, le secteur privé de l'enseignement général répond à une demande scolaire croissante et participe à l'élargissement de l'offre éducative. Il absorbe 41% d'élèves sur le territoire national, renseignent les données du ministère de tutelle.

Une contribution qui ne peut pleinement être bénéfique que si elle s'exerce dans le strict respect des lois et règlements de la République. Car entreprendre dans le domaine de l'éducation, c'est aussi se conformer aux obligations relatives à la qualité des enseignements, la qualification des personnels, la sécurité des élèves, la conformité des infrastructures et le respect des programmes officiels.

Pour garantir que seules les écoles répondant aux normes pédagogiques et administratives obtiennent l'autorisation d'exercer, la commission d'agrément des établissements privés d'enseignement général assume son rôle de régulateur attitré. L'instance est, en effet, gardienne de la crédibilité d'un système éducatif respectueux des principes établis.

C'est lors de sessions organisées pour la circonstance que cette commission examine les dossiers d'agréments définitifs ou provisoires. La quatrième de la série s'est tenue en 2023 tandis que la cinquième a eu lieu en juillet dernier. Soit trois ans de passage à vide pouvant laisser libre-cours aux irrégularités. Pour éviter l'anarchie, les sessions devraient se réunir régulièrement.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Deux sessions extraordinaires consacrées aux avenants pétroliers

La semaine du 20 au 27 août a été consacrée aux sessions extraordinaires au niveau du Sénat et de l'Assemblée nationale pour examiner et adopter six avenants relatifs aux contrats de partage de la production du pétrole entre la République du Congo et ses partenaires contractuels.

Au nombre des affaires traitées au cours de ces deux sessions extraordinaires, il y a le projet de loi portant approbation de l'avenant n°3 au contrat de partage de production Kayo relatif aux permis d'exploitation Holmoni et Cayo, ainsi que le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Banga Kayo II.

En effet, du permis de recherche Kayo sont issus les permis d'exploitation Holmoni et Cayo attribués respectivement par décrets du 5 décembre 2022 et du 18 avril 2025. Dans chacun de ces permis, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) est titulaire de 15% des intérêts participatifs et Wing Wah Exploration & Production Sau, l'opérateur, en détient 85%. Ainsi l'avenant n°3, courant ce mois d'août, définit de nouveaux paramètres économiques et fiscaux applicables au permis d'exploitation Holmoni et Cayo.

Quant au permis de recherche Kayo, attribué à la société Wing Wah en 2006, il est régi par le contrat de partage de production Kayo, approuvé en 2008. Les travaux réalisés sur ce permis ont conduit à l'attribution de plusieurs permis d'exploitation, notamment Banga Kayo, Holmoni et Cayo. Le contrat de partage de production Kayo a fait l'objet de deux avenants successifs approuvés en 2018 et 2024.

La société Wing Wah Exploration & Production Sau a présenté un plan intégré de développement et de redéveloppement des permis Banga Kayo, Holmoni et Cayo, approuvé par les parties le 31 août 2025. Ce programme représente près de 23 milliards de dollars d'investissement et vise à accroître significativement la production nationale d'hydrocarbures. La mise en œuvre de ce plan nécessitant une réorganisation de ces

titres miniers, la société Wing Wah Exploration & Production Sau a renoncé au permis d'Exploitation Banga Kayo ainsi qu'aux intérêts qu'elle détenait conjointement avec la SNPC. C'est ainsi que la SNPC s'est vu attribuer le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Banga Kayo II » après cette renonciation.

Transformer les ressources de notre pays en opportunités

Le nouveau contrat définit les paramètres économiques et fiscaux applicables à ces permis qui devraient permettre, par leur développement, d'accroître la production nationale d'hydrocarbures. Le contracteur associé à ce permis est constitué de la SNPC (15%) et Wing Wah Exploration & Production Sau (85%), selon une structure identique à celle retenue pour les permis Holmoni et Cayo.

Présidant les travaux de la 3e et de la 4e session extraordinaire du Sénat, le président de cette institution, Pierre Ngolo, a rappelé que les instruments contractuels adoptés concourent à l'organisation et à l'encadrement de l'activité pétrolière dans le pays. Selon lui, une telle fréquence n'est pas fortuite, mais rappelle combien le pétrole demeure encore dans l'économie nationale une ressource d'une importance considérable.

« Bien plus, elle nous rappelle que la richesse d'une nation ne réside pas seulement dans l'abondance de ses ressources naturelles, mais surtout dans la capacité de l'État à les gouverner; à les valoriser et à les convertir en progrès collectif. Derrière un contrat de partage de production, derrière une clause contractuelle, derrière une modification juridique ou économique, se trouve toujours une

question plus profonde. Qu'est-ce que la nation gagne de ses richesses et qu'en faisons-nous pour les générations présentes et futures ? », a-t-il rappelé, précisant que ce questionnement doit rester au cœur de l'action publique.

De son côté, le Premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, qui a présidé les 4e et 5e sessions extraordinaires, a rappelé que la valeur d'une institution se mesure par sa capacité à transformer les aspirations en décisions et en résultats. Pour lui, la 5e session extraordinaire a été appelée à examiner et à adopter deux projets de loi majeurs. « Derrière chaque texte de loi adopté se décide une part de l'avenir de la Nation. Il faut le dire, au-delà de leur caractère technique, les deux projets de loi que nous venons d'examiner et d'adopter consistent à booster notre économie et contribuent à la mise en œuvre des orientations de développement portées par le président de la République », a-t-il indiqué.

Enfin, derrière ces contrats de partage de production, il y a, a insisté Léon Alfred Opimbat, les investissements, les recettes publiques, les perspectives de développement et surtout le bien-être de la population.

« Nous ne légiférons pas que pour aujourd'hui, mais pour préparer le Congo de demain. L'action parlementaire doit être cette séquence dont les générations présentes et futures récolteront les fruits. Notre engagement collectif doit demeurer constant : transformer les ressources de notre pays en opportunités, les opportunités en développement et le développement en mieux-être des Congolaises et des Congolais », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAIC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAIC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAIC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

ATTAQUE ARMÉE DE MAKOTIMPOKO

Deux ministres s'expliquent face aux députés

La commission Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale a procédé, les 31 août et 1er septembre, à l'audition du ministre de la Défense ainsi que du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation dans le cadre des investigations relatives aux événements survenus après l'attaque des agents de la force publique par les Forces armées de la République démocratique du Congo (RDC) à Makotimpoko, dans le département de la Nkényi-Alima.

Les questions des députés adressées aux deux membres du gouvernement chargés de la sécurité nationale portaient respectivement sur les causes, le déroulement et le bilan des événements ; les textes juridiques déterminant l'appartenance des territoires touchés et le dispositif de surveillance mis en place aux limites des frontières.

Lors de son audition face aux députés, le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, a apporté des précisions de fond sur le statut des zones contestées, en particulier l'île de Moko-

loko. Sur ces faits, il a affirmé, en s'appuyant sur des textes coloniaux datant de 1908, que « ces îles, comme l'île Mbamou et plusieurs aux larges de Brazzaville, conformément aux textes, appartiennent au Congo », rappelant toutefois que les territoires sont peuplés par des Congolais de la RDC et que cette cohabitation est acceptée dans un esprit de bon voisinage, a-t-il signifié.

Qualifiant les faits de Makotimpoko d'« incident regrettable », le ministre de la Défense a fermement condamné les « images humiliantes »

diffusées. Il a insisté, par ailleurs, sur la volonté du gouvernement de privilégier le dialogue. « *Le Congo n'est pas l'ennemi de la RDC, nous sommes des frères. Nous devons régler tous nos problèmes par le dialogue* », a-t-il dit, révélant que le chef de l'État suit personnellement le dossier et que les autorités congolaises étaient déjà en contact avec leurs homologues de la RDC.

Interrogé sur les mêmes préoccupations, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, a remercié, pour sa part,

la commission pour l'honneur fait à la force publique de lever le malentendu sur cette situation. « *Pour nous, force publique, le silence est aussi un langage. Mais pour la représentation nationale, le silence peut être mal interprété, mal compris* », a-t-il déclaré. Le ministre a assuré que les députés ont reçu tous les détails des événements du début à la fin, précisant que « le processus continue ».

À l'issue des auditions, le président de la commission, Henri Zoniaba, a adressé les félicitations des parlementaires au gouvernement pour la sagesse

avec laquelle cette affaire a été gérée. Il a salué la franchise, la clarté et l'honnêteté des réponses apportées par les deux membres du gouvernement, tout en exprimant la conviction que les deux peuples, dont les capitales sont les plus rapprochées du monde, continueront de vivre en paix, en unité et en cohésion. Pour rappel, ces événements survenus dans la nuit du 26 au 27 août dernier ont occasionné deux blessés et des disparus dans la partie congolaise. Les députés ont appelé à ce que les auteurs soient identifiés et sanctionnés.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

MÉDIAS

Le CSLC fait le point à mi-parcours de ses activités

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a tenu sa session ordinaire du 31 août au 1er septembre, à Brazzaville

Dans son discours d'ouverture, le président du CSLC, Médard Milandou Nsonga, a fait un bilan, à mi-parcours, des activités que son institution a réalisées depuis sa prise de fonction, le 13 août 2025 jusqu'à ce jour. « ... il me paraît opportun de rappeler quelques actions entreprises, durant ce laps de temps, par le conseil, en conformité avec les missions de régulation édictées par les textes législatifs et réglementaires. Organisées pour consolider les rapports avec l'écosystème médiatique, des visites des organes de presse de Pointe-Noire et de Brazzaville ont été effectuées ; de même, des rencontres fréquentes ont permis d'échanger avec les responsables des associations œuvrant dans le domaine de l'information et de la communication », a-t-il déclaré.

De ces contacts, a-t-il poursuivi, il s'est dégagé l'intérêt de consolider notre collaboration, pour le plein exercice de la liberté de la presse au Congo, en respectant des lois et règlements y relatifs.

« Dans le cadre de la formation, le conseil, avec l'appui de l'Unesco, du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme en Afrique centrale et de l'ARPCE, des séminaires de renforcement des capacités des professionnels des médias ont été organisés à Pointe-Noire et à Brazzaville. Au cours de ces journées d'approfondissement



Les membres du bureau du conseil et les invités + DR

des connaissances, des thèmes variés ont été développés. Les participants se sont imprégnés, par exemple, de l'importance de l'intelligence artificielle dans le journalisme », a-t-il renchéri. Au cours de la période pré-électorale, en début d'année, a-t-il poursuivi, les membres du conseil, au plus haut niveau, se sont rendus dans les sièges de la plupart des plateformes politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition pour délivrer des messages d'apaisement du discours politique dans la perspective de

l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026.

« Le conseil a pu influencer positivement, dans le sens de la décrispation du climat politique, la nature des rapports anciens, parfois ambigus, souvent teintés de défiance entre les professionnels des médias et les acteurs politiques », a-t-il expliqué, avant d'ajouter « qu'afin de nouer et de fortifier les relations avec les autres institutions de régulation des médias, le président du CSLC a effectué des missions au Tchad, au Ma-

roc, en France, en Côte d'Ivoire et tout récemment à Kinshasa. Au cours de ces rencontres, une vue globale s'est dégagée en faveur de la mise en place des mécanismes susceptibles de réguler, autant que possible, les réseaux sociaux, véhicules de toutes sortes de dérives informationnelles (désinformation, diffamation, outrages et offenses à l'égard des autorités...) »

Par ailleurs, a-t-il insisté, à propos de médias numériques, le conseil, les présidents des deux chambres du parlement et le ministère de la

Communication et des Médias en ont fait une grande préoccupation au cours de leurs différentes rencontres.

« En outre, je tiens à mentionner l'implication du conseil dans le processus de répartition du fonds d'appui aux organes de presse. Les critères d'éligibilité à ce fonds et la clé de répartition ont été fixés en accord avec le ministère de la Communication et les associations des professionnels des médias », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

CCEC BOUEMBA

Les premiers crédits octroyés

La Caisse congolaise d'épargne et de crédit (CCEC) a franchi une nouvelle étape de son implantation dans le district de Bouemba avec le début effectif de l'octroi des crédits le 26 août. Une première cohorte de 200 bénéficiaires, sur les 400 ciblés, est concernée par cette phase destinée à soutenir les activités génératrices de revenus.

Le programme de la CCEC à Bouemba se déploiera sur quatre axes : Bouemba-Matadi, Ondaba-Ngafoula, Engakou-Ossio et Mpounou-Obaba. Pour le directeur général de la CCEC Microfinance, Blaise Noël Ekouerembaye, cette initiative traduit la volonté de rapprocher les services financiers des populations rurales. « *La Caisse congolaise d'épargne et de crédit se réjouit d'aller vers la population rurale. Parce que tout ne doit pas se passer seulement en ville* », explique-t-il. Portée par Rudy Stéphen Mpiere Nguomba, président d'honneur de la fondation Cœur Angélique, avec l'appui du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, cette action de la CCEC ne s'est pas faite au pif. Elle repose sur une connaissance préalable des réalités locales. « *Nous avons essayé de voir avec les paysans quels étaient leurs besoins. Chacun nous a décliné son cahier des charges. Et nous avons regardé avec le peu de moyens que nous avons* », précise le responsable, avant d'ajouter : « *Nous avons donc décidé aujourd'hui de pouvoir passer à l'acte avec notre point de crédit* ». Les financements prennent no-



Une bénéficiaire soumise aux formalités administratives avant de percevoir le crédit octroyé par la CCEC à Bouemba/DR

tamment en compte les principales activités économiques pratiquées dans le district à savoir l'agriculture, la pêche et les petits commerces. La microfinance entend ainsi adapter ses mécanismes aux réalités du terrain, notamment en matière de garanties et de rem-

boursement. « *Dès lors qu'il s'agit du crédit, ça veut dire que nous aurons des remboursements. Nous nous sommes efforcés à trouver des moyens pour le remboursement* », a rappelé Blaise Noël Ekouerembaye, tout en as-

surant que les intérêts appliqués ne sont pas destinés à alourdir la charge des bénéficiaires. Dans le même élan, il a exhorté les bénéficiaires à ne pas utiliser les fonds reçus pour des besoins personnels ou des ristournes mais à en faire bon usage pour la croissance de leurs activités économiques.

Du côté de la population, cette première opération est accueillie comme une réponse concrète à un besoin de financement. « *L'implantation de la microfinance grâce à la Fondation Cœur Angélique me permettra d'acquérir plus de terre et d'augmenter mes productions* », a confié Prisca Ngolo, cultivatrice de manioc au village Otsouli. Cette étape a également coïncidé avec le lancement effectif des travaux de construction du collège d'enseignement g++énéral de Bouemba, don de la Fondation Cœur Angélique, après la pose de la première pierre le 10 août dernier. Pour Bernard Lebonzi, habitant de Matadi, « *la concrétisation des initiatives annoncées ne s'est pas fait attendre et pour la population du district de Bouemba c'est un vrai soulagement* ». De son côté, Claver Akouala se réjouit pour toutes ces actions qui « *mettent aujourd'hui davantage notre localité en valeur* ». À travers ces deux initiatives, le district bénéficie ainsi d'un double accompagnement : le soutien à l'activité économique par l'accès au crédit et le renforcement des infrastructures éducatives. **Merveille Jessica Atipo**

TRIBUNE LIBRE

Caisse des dépôts et consignations : le Congo peut-il transformer l'argent dormant en moteur du développement ?

L'adoption par le Parlement congolais de la loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ouvre une nouvelle perspective dans la politique de financement du développement. L'enjeu dépasse largement la simple création d'un nouvel établissement public. Il s'agit de savoir si le Congo peut transformer une partie de ressources financières aujourd'hui dispersées, immobilisées ou insuffisamment valorisées en un instrument durable de financement de l'économie. Le gouvernement avait précisément présenté la réforme comme un moyen de mobiliser des ressources privées et publiques, de sécuriser les avoirs en déshérence et de faire de la future Caisse un outil d'ingénierie financière destiné aux projets structurants. La question centrale est donc simple : combien d'argent dort aujourd'hui au Congo et quelle part de cet argent pourrait demain contribuer au financement du développement ? **Une nouvelle catégorie de ressources** La CDC ne doit pas être considérée comme une nouvelle caisse du budget de l'État. Sa fonction est différente. Elle a vocation à recevoir, conserver, sécuriser et gérer des fonds qui, pour différentes raisons, doivent être soustraits à la circulation financière ordinaire : comptes inactifs et avoirs en déshérence, consignations judiciaires et administratives, cautionnements, dépôts réglementés et, selon les dispositions qui seront retenues, différents fonds publics ou privés confiés à sa gestion. Le nouveau cadre communautaire est déterminant. Le 12 juillet 2025, le Comité ministériel de l'UMAC a adopté un règlement consacré au traitement des comptes inactifs et des avoirs en

déshérence dans les établissements assujettis à la Cobac. La BEAC avait auparavant constitué un groupe de travail spécifique sur la supervision des CDC et la gestion de ces avoirs. Le gouvernement congolais explique que ce dispositif doit permettre aux CDC de sécuriser et de placer les avoirs en déshérence afin de contribuer au financement du développement économique et social. C'est là que réside la nouveauté : une ressource financière qui ne produisait pratiquement rien peut être transformée en ressource financière productive, sans perdre nécessairement son caractère restituable au propriétaire lorsqu'il conserve ses droits. **Que sont les fonds dormants ?** Un compte bancaire peut rester pendant plusieurs années sans mouvement. Son titulaire peut avoir déménagé, être décédé sans que ses héritiers aient connaissance du compte, avoir oublié son existence ou simplement ne plus l'utiliser. Il peut également exister des sommes qui restent « en suspens » dans les circuits financiers : virements non réclamés, comptes bloqués, avoirs dont le bénéficiaire n'est plus identifié immédiatement, sommes en attente de régularisation. À l'échelle d'un système bancaire national, ces montants peuvent devenir considérables. Mais une précision est essentielle : un compte inactif n'est pas nécessairement un compte abandonné et l'argent dormant n'est pas automatiquement de l'argent appartenant à l'État. La CDC doit donc jouer le rôle de dépositaire et de gestionnaire sécurisé. La question de la propriété et celle de la restitution doivent rester juridiquement distinctes de la question de l'utilisation financière temporaire des ressources.

Les consignations : un autre réservoir financier Il existe ensuite les consignations judiciaires. Lorsqu'une juridiction ordonne le dépôt d'une somme — caution, séquestre ou autre garantie — l'argent peut rester immobilisé pendant toute la durée de la procédure. Même phénomène pour certaines consignations administratives. Dans les marchés publics, par exemple, des entreprises peuvent être amenées à fournir des garanties ou cautionnements. Ces sommes peuvent rester bloquées pendant une période déterminée, parfois longtemps, alors qu'elles ne financent directement aucune activité économique. Dans plusieurs pays, la CDC constitue précisément le point central de réception de ces fonds. La législation sénégalaise constitue à cet égard un exemple particulièrement instructif : la CDC reçoit les consignations administratives et judiciaires, les cautionnements de marchés publics, certains dépôts de garantie et d'autres cautionnements prévus par la réglementation. Le modèle sénégalais va plus loin : la CDC peut gérer certains fonds de retraite, d'assurance ou de garantie et utiliser ses disponibilités, dans le cadre légal, pour contribuer au financement des collectivités locales et des PME. **Le modèle ivoirien : une véritable institution d'investissement** La Côte d'Ivoire offre également un exemple intéressant. La Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a notamment pour mission de mobiliser et gérer les fonds publics et privés. Parmi les ressources qu'elle identifie figurent explicitement les comptes dormants et comptes inactifs, les consignations, les cautionnements administratifs et certains fonds spécifiques. Mais

la CDC-CI n'est pas seulement une institution de conservation. Elle se présente également comme un investisseur d'intérêt général et comme un investisseur financier, pouvant gérer un portefeuille comprenant notamment des titres publics, des obligations, des actions, des dépôts à terme et des actifs immobiliers. C'est une différence fondamentale. La CDC n'a pas vocation à enterer l'argent dormant dans un nouveau coffre-fort. Elle doit le sécuriser, le gérer et, dans les limites de la loi et des règles prudentielles, le rendre productif. **Le Cameroun : un avertissement et un enseignement** Le Cameroun est particulièrement intéressant pour le Congo parce qu'il appartient au même espace monétaire et réglementaire. La question des avoirs en déshérence et des comptes inactifs y a déjà provoqué des discussions entre la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun, la BEAC, la Cobac et les établissements bancaires. En août 2024, la BEAC a indiqué qu'une réunion avec la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun avait porté précisément sur les difficultés liées au transfert des avoirs en déshérence et des comptes inactifs vers la CDEC. Un groupe de travail a ensuite été constitué pour rechercher une convergence réglementaire. Cette expérience montre une chose importante : la récupération des fonds dormants ne sera pas une opération purement administrative. Il faudra régler les questions de propriété, de prescription, de restitution, de rémunération, de responsabilité des banques, de supervision et de protection des déposants. Le Congo doit donc tirer les leçons de cette expérience avant de lancer une vaste opération de centralisation. **Emmanuel Mbengué**

MARCHÉS PUBLICS

Le Congo valide son manuel de procédures de contrôle à priori

La direction générale de contrôle des marchés publics a organisé, le 29 août, à Kintélé, avec l'appui de la Banque mondiale, un atelier spécial pour valider son manuel de procédures de contrôle à priori des marchés publics. L'initiative vise à améliorer les procédures de passation des marchés afin de mieux sécuriser la commande publique.

L'atelier se tient dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accélérer la gouvernance institutionnelle et des réformes pour un fonctionnement durable des services » (Pagir), à travers son volet « Programme pour les résultats ». Il a réuni une trentaine d'experts dans le domaine venus de toutes les administrations publiques impliquées dans le processus de contrôle et de passation des marchés publics. A l'issue de la for-

mation, ces derniers acquerront de nouvelles aptitudes leur permettront d'assainir le processus de passation des marchés publics en République du Congo. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement visant à améliorer la gouvernance des finances publiques et renforcer la performance du système national des marchés publics. L'objectif principal de cet

atelier est de doter la République du Congo d'un outil de référence en la matière, lui permettant de rendre le contrôle à priori plus clair, plus homogène, plus prévisible et orienté vers la performance.

A terme, le manuel à établir devra permettre, entre autres, d'harmoniser les pratiques de contrôle, de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs, d'améliorer la qualité des dossiers et de renforcer la traçabilité

des opérations. Il contribuera aussi à réduire les délais de traitement, à prévenir les risques d'irrégularités, ainsi qu'à renforcer la transparence et l'efficacité de la commande publique.

Ouvrant les travaux, le directeur général du contrôle des marchés publics, Joël Ikama-Ngatsé, a rappelé à tous l'enjeu du contrôle à priori. « Le contrôle à priori occupe une place essentielle dans la sécurisation des procédures de passa-

tion des marchés publics. Il contribue à prévenir les irrégularités, à assurer le respect du cadre juridique et réglementaire, à améliorer la transparence, l'efficacité et la qualité de la commande publique. Ce document a vocation à constituer un outil de référence pour les agents et les cadres chargés de l'examen des dossiers soumis à la DGCMP », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

LOISIRS

L'école Maurice-Lheyet-Gaboka accueille plus de 200 enfants

Plus de 200 enfants prennent part quotidiennement aux activités du centre de loisirs installé à l'école primaire Maurice-Lheyet-Gaboka, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, depuis le 18 août. L'initiative, portée par le ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, se déroule jusqu'au 12 septembre.

Destiné prioritairement aux enfants âgés de 6 à 12 ans de la zone, le centre propose une inscription gratuite et des modalités d'accès inclusives, afin de permettre au plus grand nombre de participer aux activités durant les vacances scolaires.

Selon la directrice générale des Loisirs, Patricia Tendelet, cette initiative pilote s'inscrit dans la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en faveur du développement des loisirs au Congo. « Nous avons pour mission de vulgariser et de démocratiser l'accès à des loisirs sains, éducatifs et épanouissants pour la jeunesse congolaise », a-t-elle déclaré. Elle a précisé que le centre vise notamment à offrir aux enfants un environnement sécurisé pendant les vacances, propice au vivre-ensemble, à l'éveil culturel et au développement physique.

Un espace de proximité

Le choix de l'école Maurice-Lheyet-Gaboka, située dans une zone densément peuplée de Ouenzé, répond à une volonté de rapprocher l'offre socioculturelle des familles. « L'espace retenu offre une facilité d'accueil et une accessibilité adéquate au cœur de la communauté », a expliqué Patricia Tendelet. Pour elle, l'implantation du centre dans cet arrondissement permet de proposer aux enfants un cadre aménagé pour des activités éducatives, culturelles et récréatives.

Encadrés par des animateurs qualifiés et formés, les enfants participent à un programme diversifié comprenant des jeux sportifs et



Enfants au Centre de loisirs 2026 de l'école Maurice-Lheyet-Gaboka/DR

récréatifs, du dessin, de la peinture, du bricolage, du théâtre, de la musique, de la danse et des contes.

Le programme prévoit également des ateliers d'expression artistique, des jeux collectifs et d'éveil, des initiations sportives ainsi que des activités traditionnelles. Des modules consacrés au civisme et à l'écologie complètent cette programmation, avec l'objectif de concilier divertissement et éducation non formelle.

La sécurité au cœur du dispositif

La sécurité des enfants constitue l'une des principales préoccupations des organisateurs. Un protocole de suivi est appliqué lors des différentes activités, tandis que l'accès au site fait l'objet d'un contrôle.

Une équipe de supervision socio-sanitaire est également présente sur place, une disposition

destinée à rassurer les parents et à assurer un encadrement approprié des enfants.

La fréquentation du centre traduit, selon les responsables, l'intérêt des familles pour cette initiative. « Nous constatons une très forte adhésion des parents, ravis de voir leurs enfants évoluer dans un cadre structuré et stimulant plutôt que d'être livrés à eux-mêmes durant les vacances », a indiqué la directrice générale des Loisirs.

Une expérience appelée à être étendue

Le centre de loisirs de l'école Maurice-Lheyet-Gaboka constitue une expérience pilote pour le ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique. À travers cette initiative, la Direction générale des Loisirs entend tester un modèle d'animation et de gestion susceptible d'être reproduit dans d'autres arrondissements de Brazzaville, puis dans les quinze départements

du pays.

L'ambition est également de promouvoir une conception des loisirs allant au-delà du simple divertissement. Ceux-ci sont considérés comme un moyen de contribuer à l'éducation, à la cohésion sociale et à l'épanouissement des enfants.

Au-delà des activités récréatives, le centre favorise la socialisation des participants. Les activités collectives permettent aux enfants de créer des liens, de développer leur créativité, de s'exprimer et de renforcer leur confiance en eux.

À travers ce dispositif, le ministère entend ainsi faire des vacances scolaires un moment d'apprentissage et d'épanouissement, en associant culture, loisirs, découverte et transmission du patrimoine.

« Nous invitons les parents à faire confiance à ces structures et à encourager leurs enfants à participer activement à ces temps de partage et d'apprentissage », a conclu Patricia Tendelet.

Marie Alfred Ngoma

BEPC 2026

La Lékoumou en tête avec 86,57 %

La session 2026 du brevet d'études du premier cycle (BEPC) a livré son verdict, le 31 août, à Brazzaville. Au terme de la délibération, le taux de réussite national s'établit à 67,95 %, marquant une étape importante pour le système éducatif congolais.

Ces résultats témoignent, sans nul doute, les efforts continus menés pour l'optimisation de la qualité des apprentissages et de la rigueur dans l'évaluation. À l'échelle des départements, la compétition a mis en lumière des dynamiques territoriales contrastées mais globalement encourageantes. C'est le département de la Lékoumou qui a, en effet, décroché la première place du podium national en affichant un taux de réussite impressionnant de 86,57 %.

Pour rappel, cette session avait mobilisé plus de 130 000 candidats répartis sur l'ensemble du territoire national. La publication de ces résultats et la mise en lumière de scores élevés dans plusieurs départements du pays confirment la résilience de l'école congolaise, tout en traçant de belles perspectives pour les futurs lycéens appelés à intégrer les cycles d'enseignement secondaire supérieur et technique avec plus d'abnégation.

Il sied de noter que tous les départements ont dépassé le taux de 50% d'admission. Les grandes villes qui concentrent un grand nombre des candidats n'ont pas pu faire face aux collègues de l'hinterland. Brazzaville, par exemple, a occupé la septième place.

Rude Ngoma

DIASPORA

Les Congolais de l'Allemagne célèbrent la fête de l'indépendance

Les Congolais relevant de la juridiction de l'ambassade de la République du Congo en Allemagne ont célébré, le 29 août à Berlin, le 66^e anniversaire de l'indépendance nationale dans une atmosphère empreinte de convivialité, de patriotisme et de partage.

Organisée sous le haut patronage de la cheffe de la mission diplomatique, Édith Itoua, la rencontre a été ouverte aux compatriotes de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Hongrie. Cette initiative, qui intervient dans le prolongement du défilé militaire et civil organisé sur le boulevard Alfred-Raoul à Brazzaville, a permis aux participants de se retrouver autour des valeurs d'unité et de fraternité, à l'occasion de la célébration de l'accession du Congo à la souveraineté nationale.

Retrouvailles et partage

La rencontre a été marquée par des retrouvailles, des échanges et la création de nouvelles amitiés entre compatriotes établis dans différents pays d'Europe centrale et germanique. Dans une ambiance chaleureuse et authentiquement congolaise, les participants ont exprimé leur satisfaction de prendre part à cette journée à caractère patriotique. La célébration a ainsi mêlé fierté nationale, convivialité et attachement aux valeurs culturelles du Congo.



Photo de famille lors de la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo à Berlin/DR

L'ambassade, « maison commune » des Congolais

Dans son discours de bienvenue, Édith Itoua a rappelé que l'ambassade constitue la « maison commune » de tous les Congolais. Elle a invité les compatriotes à ne pas hésiter à se rendre dans cette représentation diplomatique afin d'y

obtenir les documents, informations et accompagnements administratifs nécessaires. La cheffe de mission a, par ailleurs, souligné l'engagement des personnels diplomatiques, technique et local à fournir un service de qualité, conformément à la mission dévolue à l'État.

Une ambiance aux couleurs du Congo

Comme le veut la tradition, la réception a été agrémentée de mets typiquement congolais, permettant aux participants de renouer avec certaines saveurs du terroir. La musique congolaise a également occupé une place importante au cours de la rencontre. Les rythmes

diffusés ont rapidement entraîné les invités dans une ambiance festive, certains esquissant quelques pas de danse.

L'ambassade, un point d'ancrage pour la communauté

Au-delà de son caractère festif, cette célébration a permis de rappeler l'importance des liens entre la communauté congolaise établie en Europe et les institutions nationales. En réunissant les Congolais relevant de sa juridiction, l'ambassade de la République du Congo en Allemagne a réaffirmé sa vocation de point d'ancrage, de soutien et de rassemblement pour les compatriotes vivant loin de leur pays. La célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance s'est ainsi inscrite dans une double dimension : la commémoration de l'histoire nationale et le renforcement des liens entre Congolais autour de leur identité et de leur patrimoine commun. Elle aura également constitué une occasion pour les participants de réaffirmer leur attachement au Congo et de regarder ensemble vers l'avenir.

Marie Alfred Ngoma

PIPELINE TCHAD-CAMEROUN

Une rente à deux, une leçon pour la Cémac

222,2 milliards FCFA encaissés par Yaoundé en six ans : derrière cette manne financière se dessine surtout un modèle de coopération stratégique dont l'Afrique centrale pourrait tirer davantage parti.

Le pipeline Tchad-Cameroun est bien plus qu'un oléoduc. Depuis sa mise en service en 2003, il constitue l'une des infrastructures économiques les plus stratégiques d'Afrique centrale: le pétrole tchadien traverse le territoire camerounais avant d'être exporté depuis Kribi. Entre 2020 et 2025, le Cameroun a ainsi encaissé 222,2 milliards FCFA de droits de transit, soit environ 37 milliards par an. À fin mai dernier, 15,1 milliards supplémentaires avaient déjà été perçus. Pour Yaoundé, le premier gain est naturellement financier. Mais il est aussi géopolitique.

Ce que gagne le Cameroun

Le Cameroun transforme sa position géographique en rente stratégique. Le pays ne produit pas le pétrole tchadien, mais il contrôle une partie essentielle de son accès au marché mondial. Cette situation procure à Yaoundé une source régulière de recettes, mais aussi un levier dans ses relations avec N'Djamena. Le pipeline renforce parallèlement la vocation de plateforme logistique régionale du Cameroun, notamment avec Kribi, et consolide son rôle de porte d'ac-

cès à l'Atlantique pour les économies enclavées d'Afrique centrale. Mais Yaoundé pourrait chercher davantage. Le tarif actuel de 1,321 dollar par baril et la révision prévue depuis octobre 2023 posent la question du partage de la valeur. Une renégociation intelligente ne devrait tout fois pas être conçue comme une confrontation avec le Tchad, mais comme une modernisation d'un partenariat devenu indispensable aux deux pays.

Ce que gagne le Tchad

Pour N'Djamena, l'avantage est encore plus fondamental : l'accès à la mer. Le Tchad est un pays enclavé. Le pipeline lui offre une voie d'exportation relativement sûre et structurée vers le terminal maritime de Kribi. Sans cette infrastructure, le coût logistique de l'exportation serait considérablement plus élevé et la compétitivité du pétrole tchadien davantage exposée. Le Tchad bénéficie donc du Cameroun comme corridor énergétique, mais aussi comme partenaire stratégique. Cette interdépendance constitue une forme de garantie économique mutuelle : le Cameroun a intérêt à la prospérité du secteur pé-

trolier tchadien, tandis que le Tchad a intérêt à la stabilité du corridor camerounais.

Une interdépendance plutôt qu'une dépendance

C'est précisément là que réside la principale leçon. Le pipeline démontre qu'en Afrique centrale, l'intégration peut commencer par les infrastructures avant de devenir politique et institutionnelle. Un pays dispose des ressources. Un autre possède l'accès à la mer. Le premier finance le transit. Le second monétise sa position géographique. Les deux gagnent. C'est l'un des rares exemples où les intérêts nationaux peuvent converger avec une logique régionale.

La leçon pour la Cémac

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) pourrait s'inspirer de ce modèle pour bâtir de véritables corridors économiques intégrés. Pétrole, gaz, électricité, minerais, agriculture, transport routier, ferroviaire et numérique devraient être pensés à l'échelle régionale. Le principe pour-

rait être simple : un pays possède la ressource, un autre le corridor, un troisième le marché : pourquoi ne pas organiser leur complémentarité plutôt que leur concurrence ? Le Cameroun pourrait ainsi devenir le principal hub maritime et logistique de la Cémac, tandis que le Tchad et la République centrafricaine pourraient bénéficier de corridors sécurisés vers l'Atlantique. Mais cela suppose une condition : la confiance.

De l'oléoduc au corridor de développement

Le prochain défi consiste à transformer la rente de transit en développement. Les 222,2 milliards encaissés par le Cameroun ne doivent pas seulement alimenter le budget général. Une partie des retombées pourrait contribuer à renforcer les infrastructures traversées par le corridor : routes, sécurité, maintenance, environnement, formation et activités économiques locales. De même, le Tchad devrait utiliser les revenus pétroliers pour diversifier son économie et réduire progressivement sa vulnérabilité aux hydrocar-

bures. L'enjeu est donc de passer du corridor pétrolier au corridor économique.

Un avertissement pour demain

Cette coopération comporte aussi des risques. Vieillesse des infrastructures, évolution des champs pétroliers, volatilité des cours, transition énergétique, insécurité régionale : aucun des deux États ne peut considérer le pipeline comme une rente éternelle. La Cémac doit donc anticiper. Le véritable enseignement du pipeline Tchad-Cameroun est finalement moins le montant des droits de transit que la puissance économique de l'interdépendance organisée. Pour le Cameroun, le pipeline est une rente. Pour le Tchad, c'est une porte vers le monde. Pour la Cémac, il pourrait devenir le prototype d'une nouvelle politique des corridors, dans laquelle les infrastructures cesseraient d'être seulement des ouvrages nationaux pour devenir les artères d'un marché régional intégré. Le pétrole a créé le corridor. À l'Afrique centrale maintenant de créer autour de lui une véritable économie.

Noël Ndong

SOMMET DE L’OCS

La Russie et les puissances d’Asie affichent leur unité à Bichkek

Les présidents chinois Xi Jinping, russe Vladimir Poutine, iranien Massoud Pezeshkian, et le Premier ministre indien Narendra Modi, ainsi que d’autres dirigeants ont ouvert, le 31 août à Bichkek, au Kirghizistan, le sommet de l’Organisation de coopération de Shanghai (OCS), qui marque son 25^e anniversaire. Cette rencontre, prévue pour deux jours, intervient sur fond de tensions internationales et de recomposition des équilibres géopolitiques.

Créée au début des années 2000 à l’initiative de la Chine, de la Russie et de quatre États d’Asie centrale, l’OCS s’est progressivement élargie à de nouveaux membres et partenaires. Elle constitue aujourd’hui l’un des cadres de dialogue les plus importants du continent asiatique, réunissant des États aux intérêts parfois convergents, mais également marqués par des rivalités et des divergences stratégiques. Le sommet de Bichkek intervient dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine, la guerre Iran/États-Unis et Israël et les rivalités entre plusieurs puissances régionales qui lui donnent une dimension géopolitique particulière. L’OCS compte désormais plusieurs grandes puissances régionales parmi ses membres. L’Iran et la Biélorussie, derniers pays à avoir rejoint l’organisation, participent à la rencontre aux côtés des membres historiques. Une quinzaine de

partenaires de dialogue est également associée au sommet, entre autres, la Turquie, l’Arabie saoudite et le Qatar. Le Togo, invité cette année, est représenté par le président du Conseil des ministres, Faure Gnassingbé. Cette ouverture à des États extérieurs au noyau historique illustre la volonté de l’OCS de développer ses réseaux de coopération au-delà de son périmètre initial. La présence simultanée de l’Indien Narendra Modi et du Pakistanais Shehbaz Sharif constitue également un élément important du sommet. L’Inde et le Pakistan, tous deux membres de l’OCS, entretiennent des relations difficiles, notamment autour de la question du Cachemire. Leur participation au même cadre multilatéral illustre la capacité de l’organisation à maintenir un espace de dialogue entre des États engagés dans des rivalités bilatérales. L’adhésion de l’Inde à l’OCS en 2017 ré-

pond précisément à la volonté de New Delhi de diversifier ses cadres diplomatiques et de renforcer sa présence dans les instances internationales où se discutent les grands enjeux du continent asiatique.

L’influence sino-russe à l’épreuve

La présence de plusieurs dirigeants de premier plan conforte la visibilité internationale de l’OCS. Pour la Chine et la Russie, l’organisation constitue un cadre permettant de promouvoir le dialogue avec des partenaires non occidentaux et de renforcer les mécanismes de coopération en matière de sécurité, d’économie et de diplomatie. Cette organisation ne représente toutefois pas une alliance militaire, c’est-à-dire que son fonctionnement repose davantage sur la coopération, la concertation et la recherche de positions communes que sur des engagements militaires contrai-

gnants. Cette différence explique les limites de l’organisation lorsqu’elle est confrontée à des crises impliquant directement ses membres. Les tensions entre l’Inde et le Pakistan, tout comme les différends frontaux en Asie centrale, ont particulièrement montré les difficultés de l’OCS à jouer un rôle déterminant dans le règlement des conflits entre ses propres membres. L’évolution de l’OCS s’accompagne d’un poids croissant de

la Chine dans ses orientations. Pékin dispose d’une influence économique et diplomatique considérable au sein de l’organisation et joue un rôle important dans la définition de ses priorités. La Russie conserve néanmoins une place stratégique, en matière de sécurité et de coopération avec plusieurs États d’Asie centrale. L’élargissement de l’organisation au Moyen-Orient, avec l’adhésion de l’Iran en 2023, a également renforcé sa dimension géopolitique.

Fiacre Kombo

ESCLAVAGE EN AFRIQUE

L’ONU recommande aux États impliqués de fournir des réparations

Le Comité de l’ONU pour l’élimination de la discrimination raciale (Cerd) a publié, le 31 août, une recommandation, incitant les États à fournir des réparations généralisées pour compenser les préjudices causés par la traite transatlantique des Africains réduits en esclavage.

La recommandation approuvée récemment vise à restaurer la dignité, la justice et l’égalité pour les personnes d’ascendance africaine. Il s’agit d’une nouvelle interprétation de la Convention internationale de 1969 qui vise à « éliminer le racisme et les inégalités résultant de l’esclavage ». Après un nouvel examen de ce texte, les dix-huit membres du comité de surveillance de ce traité ont conclu que les États-parties doivent mettre en œuvre « des mesures globales », afin de « restaurer la dignité, la justice et l’égalité » pour les personnes d’ascendance africaine, « tous types de recours confondus ». Parmi les signataires de la Convention, on compte les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Portugal et d’autres pays impliqués de manière directe ou indirecte dans la traite atlantique qui a déplacé de force des millions d’hommes, de femmes et d’enfants vers les Amériques entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Cette histoire douloureuse a laissé des marques profondes. L’avocate libérienne Pela Boker-Wilson, membre du Comité pour l’élimination de la discrimination raciale,

estime que « la confrontation avec la justice historique ne peut être dissociée de la lutte contre la discrimination raciale contemporaine ». Rappelons qu’en juin dernier, le Ghana a accueilli un sommet international consacré aux réparations liées à l’esclavage et au colonialisme. Pendant trois jours, experts, ministres et chefs d’État ont tenté de définir les prochaines étapes d’un mouvement qui a récemment franchi un cap symbolique avec le vote d’une résolution des Nations unies reconnaissant l’esclavage comme le crime le plus grave contre l’humanité. Pour les défenseurs des réparations, la question dépasse largement celle d’une compensation financière. Selon eux, les conséquences de l’esclavage et du colonialisme continuent de se faire sentir aujourd’hui à travers les inégalités économiques, les discriminations raciales ou encore certaines fractures persistantes entre l’Afrique et sa diaspora. « Beaucoup de gens demandent immédiatement : où est l’argent ? Mais il ne s’agit pas seulement

d’argent. Un simple chèque ne permettra pas de réparer le racisme profondément enraciné, les inégalités structurelles, le manque de compréhension de cette histoire ou les crimes moraux commis à travers l’esclavage », a expliqué Samuel Okyere, maître de conférences à l’Université de Bristol et spécialiste des héritages de l’esclavage. Il a rappelé par ailleurs que plusieurs États n’ont toujours pas présenté d’excuses officielles pour leur rôle dans la traite transatlantique. Les discussions ont porté sur un large éventail de mesures : restitutions d’œuvres d’art, investissements, programmes éducatifs, reconnaissance officielle des préjudices subis ou encore excuses de la part des pays ayant profité de l’esclavage. Pour le président ghanéen John Mahama, champion de l’Union africaine sur cette question, les réparations concernent également la place de l’Afrique dans le monde contemporain. Il juge notamment inacceptable que le continent ne dispose toujours pas d’un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

Yvette Reine Boro Nzaba

ANGOLA

Le président Joao Lourenço appelle à la mobilisation pour mettre fin aux conflits

Le président angolais, Joao Lourenço, a appelé les pays du continent à mobiliser toutes les ressources pour mettre fin immédiatement à tous les conflits dans la région, lors de l’ouverture du sommet extraordinaire de l’UA à Luanda, consacré au renforcement des mécanismes de prévention et de résolution des conflits.

« Nous devons prendre des mesures concrètes, assorties de responsabilités clairement définies et d’un suivi efficace, a déclaré M. Lourenço. Il faut mobiliser tous les instruments politiques, diplomatiques et financiers disponibles pour prévenir les conflits avant qu’ils ne dégénèrent en guerres et pour mettre fin rapidement aux conflits en cours. Notre devoir est de créer les conditions pour que les générations futures d’Africains puissent vivre sur un continent libre de guerres, de conflits armés et de violences, plus uni, plus prospère et plus sûr ». La retransmission de son discours était assurée par l’agence Angop. Un plan d’action devrait être adopté à l’issue de cette réunion dans la capitale angolaise, visant à renforcer l’efficacité des mécanismes africains d’alerte précoce, de réponse d’urgence, de médiation et de prévention des crises. Des critères devraient être établis pour déclencher des mesures diplomatiques, politiques ou de médiation afin d’éviter que les situations conflictuelles ne dégénèrent en affrontements armés.

TASS

RDC

Le nombre de cas confirmés d’ébola en hausse

En République démocratique du Congo (RDC) le nombre de cas confirmés d’ébola a dépassé les 6 000, avec près de 3 000 décès, selon les derniers chiffres publiés lundi par les autorités sanitaires du pays. En date du 29 août, la RDC a enregistré 6 041 cas confirmés dans six provinces, dont 2 911 décès, portant le taux de létalité global à 48,2%, selon les autorités sanitaires. Au total, 1 366 patients ont guéri. L’épidémie touche désormais 60 zones de santé dans les provinces de l’Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Déclarée en mai, l’épidémie actuelle est depuis devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la deuxième plus importante au monde, derrière l’épidémie qui avait frappé l’Afrique de l’Ouest entre 2014 et 2016.

Xinhua

Avis de recrutement d’un juriste, CDD (1AN)

Le Projet d’Appui à l’Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF) Mis en œuvre par The Aspinall Foundation (TAF) en collaboration avec Conservation Justice (CJ) recrute un juriste
Lieu de travail : Brazzaville, avec des déplacements réguliers à l’intérieur du territoire congolais.
Le juriste aura pour entre autres tâches :
•Appuyer les autorités et les forces de l’ordre dans leurs activités de lutte contre le trafic illégal de faune sauvage ;
•Organiser et participer aux opérations menées avec les partenaires du PALF ;
•Suivre les affaires liées à la criminalité faunique ;
•Rédiger des analyses juridiques relatives aux infractions constatées ;
•Assurer le contact avec les membres des professions judiciaires, les forces de l’ordre, les autorités administratives et le ministère en charge des Eaux et Forêts.
Qualifications académiques
•Diplôme universitaire en droit (Licence / Master ou équivalent), avec une spécialisation en droit pénal, droit de l’environnement ou droit public.
Les candidats intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comprenant :
•Un curriculum vitae détaillé et actualisé, mettant en évidence les expériences pertinentes pour le poste ;
•Une lettre de motivation exposant les raisons de l’intérêt pour le poste et la valeur ajoutée du candidat ;
•Les coordonnées de trois références professionnelles pertinentes ;
•Une copie des diplômes et attestations pertinents.
Les dossiers de candidature devront être transmis par voie électronique à tiffany@conservation-justice.org



AVIS AUX FOURNISSEURS

Mise à Jour de la Base de Données des Fournisseurs

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) invite les entreprises, fournisseurs, prestataires de services, consultants et autres opérateurs économiques intéressés à se faire enregistrer dans sa base de données des fournisseurs.

À cet effet, les personnes morales ou physiques souhaitant être enregistrés comme fournisseurs, sont invités à transmettre les informations et pièces justificatives permettant de renseigner leur fiche d'identification. Les fournisseurs devront notamment communiquer les documents suivants :

- RCCM ;
- NIU ;
- Patente 2026 ;
- Certificat de moralité fiscale ou Certificat de non redevance fiscale ;
- Agrément du secteur d'activité ;
- Relevé d'Identité Bancaire.

Les dossiers devront être transmis au plus tard le 25 septembre 2026 à 12 heures précises, à l'adresse suivante : Cellule de Gestion des Marchés Publics, à l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, 91 bis, Avenue de l'Amitié, Centre-Ville, B.P. : 2490, ou par E-mail : cgmp@arpce.cg, Brazzaville - République du Congo, en vue de l'obtention d'un agrément.

Les fournisseurs enregistrés pourront, en fonction de leurs domaines d'activités et des besoins de l'Agence, être pris en compte dans le cadre des procédures de consultation et de passation des marchés, conformément à la réglementation applicable.

Fait à Brazzaville, le 01 septembre 2026



ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

BALLADUR-SASSOU

Quand Paris redéfinit son influence en Afrique

Franc CFA, pétrole, fin de la guerre froide et recomposition des alliances : entre 1993 et 1995, Édouard Balladur arrive à Matignon au moment où l'ordre franco-africain commence à se fissurer. Face à lui, Denis Sassou N'Guesso, alors éloigné du pouvoir, prépare déjà son retour. Derrière la courtoisie diplomatique, un véritable rapport de force se dessine.

La disparition d'Édouard Balladur, le 31 août 2026 à 97 ans, invite à revisiter une période déterminante de la politique africaine de la France. Son passage à Matignon, de 1993 à 1995, intervient dans un contexte exceptionnel : la guerre froide vient de s'achever, l'Union soviétique a disparu et les États africains cherchent de nouveaux équilibres. Pour Paris, l'enjeu est double : maintenir son influence sans continuer à financer à perte un système devenu économiquement difficilement soutenable.

1994 : le choc du franc CFA
Le moment clé est janvier 1994. La France et les pays de la zone franc imposent une dévaluation de 50 % du franc CFA. Le choix est brutal, mais il traduit une nouvelle doctrine : l'Afrique francophone doit désormais inscrire son développement dans une logique de discipline financière

et de réformes structurelles, largement articulée avec le FMI et la Banque mondiale. Édouard Balladur résume cette philosophie par une formule devenue célèbre : « Aidez-vous, et nous vous aiderons ! ». Le message est géopolitique autant qu'économique. Paris veut conserver son rôle de puissance tutélaire, mais en réduisant le coût direct de cette influence. La relation franco-africaine doit passer des solidarités politiques automatiques à une logique davantage conditionnée par les performances économiques et la stabilité financière.

Le Congo, pièce stratégique
Dans cette nouvelle architecture, le Congo occupe une position particulière. Avec son ouverture atlantique, sa proximité avec la RDC, son poids dans l'Afrique centrale et surtout ses ressources pétrolières, Brazzaville constitue un point straté-

gique pour Paris. Mais en 1993, Denis Sassou N'Guesso n'est plus au pouvoir. Pascal Lissouba vient de remporter l'élection présidentielle de 1992. Sassou conserve cependant une influence politique considérable et dispose d'une connaissance approfondie des réseaux militaires, politiques et régionaux. La période Balladur est donc moins celle d'une relation personnelle Balladur-Sassou que celle d'un croisement de deux trajectoires politiques. D'un côté, un Premier ministre français convaincu de la nécessité de rationaliser l'influence extérieure de la France ; de l'autre, un ancien président congolais qui entend reconquérir le pouvoir.

Le pétrole, levier de puissance
Il serait impossible de comprendre cette période sans évoquer le pétrole. Les intérêts d'Elf

Aquitaine au Congo illustrent alors l'imbrication entre énergie, diplomatie et influence politique. Le Congo n'est pas seulement un État francophone à accompagner : il constitue un actif stratégique dans une Afrique centrale où se croisent les intérêts français, américains et progressivement ceux de nouvelles puissances. La France cherche donc à préserver ses positions sans apparaître comme le gestionnaire direct des affaires africaines. C'est toute l'ambiguïté de la période.

1997 : le retour de Denis Sassou N'Guesso
Deux ans après le départ d'Édouard Balladur de Matignon, l'histoire bascule. En 1997, Denis Sassou N'Guesso revient au pouvoir après la guerre civile congolaise. Le contraste est saisissant. Édouard Balladur avait tenté d'inscrire la relation franco-africaine dans une logique plus éco-

nomique et institutionnelle. Denis Sassou N'Guesso revient avec une conception du pouvoir fondée sur le temps long, les réseaux et la maîtrise des équilibres. L'un pensait en termes de systèmes ; l'autre en termes de rapports de force. Trois décennies plus tard, le contexte a changé. La Chine, la Russie, la Turquie, les États du Golfe et d'autres puissances ont pénétré l'espace africain. Le Congo diversifie ses partenariats. La période Balladur laisse ainsi une leçon géopolitique majeure : la France pouvait encore définir les règles du jeu en Afrique dans les années 1990. Elle doit désormais négocier sa place dans un continent qui choisit ses partenaires. Derrière la courtoisie entre États, une constante demeure : en Afrique, l'influence appartient à ceux qui comprennent le mieux les rapports de force.

Noël Ndong

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

SOUTENANCE DE THÈSE

Les limites de l'Approche par compétences dans l'enseignement secondaire

L'Approche par compétences (APC), pourtant inscrite dans les orientations curriculaires de la République centrafricaine et d'autres pays francophones, peine à transformer les pratiques d'enseignement de l'économie dans les lycées publics de Bangui. C'est l'un des principaux enseignements de la thèse soutenue le 24 août, à Brazzaville, par Dimanche Jocelyn Yangoubingui, à l'Université Marien-Ngouabi. L'impétrant a obtenu la mention « Très honorable », avec les félicitations du jury.

Le jury de la soutenance de la thèse de Dimanche Jocelyn Yangoubingui était présidé par Aubin Nestor Loumouamou, professeur titulaire à l'Université Marien-Ngouabi. Paul Vitamara Masimango, professeur ordinaire à l'Université de Kisangani, en République démocratique du Congo, assurait le rapport externe. Le rapport interne était assuré par Aristide Ewamela, professeur titulaire à l'Université Marien-Ngouabi, tandis que Dominique Oba, professeur titulaire à la même université, était examinateur. La direction scientifique de la thèse était assurée par Mathias Marie Adrien Ndinga, professeur titulaire agrégé à l'Université Marien-Ngouabi, avec Guy Joseph Moussavou, professeur titulaire à l'Université Marien-Ngouabi, comme codirecteur.

« Approche par compétences à l'épreuve des pratiques enseignantes en économie dans les lycées publics de Bangui », c'est le thème de la thèse du doctorant unique de Dimanche Jocelyn Yangoubingui, en Sciences de l'éducation au parcours chaire Unesco, option Didactique des disciplines et évaluation, spécia-



lité Didactique des sciences économiques et sociales. Cette étude met en évidence un profond décalage entre les prescriptions officielles de l'APC et les pratiques observées dans les salles de classe, au point de conduire le chercheur à proposer le concept d'« Approche par compétences larvée ».

Dans les systèmes éducatifs francophones d'Afrique, l'APC s'est progressivement imposée comme une réforme majeure des curricula. Elle entend rompre avec une conception de l'enseignement essentielle-

ment fondée sur la transmission et la mémorisation des connaissances, pour placer l'apprenant au centre du processus éducatif. Dans cette perspective, l'élève n'est plus seulement appelé à accumuler des savoirs. Il doit être capable de les mobiliser dans des situations concrètes, de résoudre des problèmes et de développer des compétences utiles à sa vie scolaire, professionnelle et sociale.

Des contraintes qui freinent la réforme

La thèse relève notamment la per-

L'impétrant avec les membres du jury/DR

sistance de taux élevés de redoublement, les insuffisances en matière d'employabilité des jeunes ainsi que l'inadéquation entre les compétences des diplômés et les besoins exprimés par les entreprises. Dans les salles de classe, le modèle transmissif demeure largement dominant. L'enseignant conserve une position centrale et les cours reposent principalement sur l'exposé magistral, la prise de notes et la mémorisation. L'élève, quant à lui, apparaît relativement peu sollicité dans des activités de recherche, de résolution

de problèmes ou de mobilisation de connaissances dans des situations complexes. La même tendance est observée dans le domaine de l'évaluation. Les contrôles privilégient encore largement la restitution de définitions, de notions et de théories économiques, plutôt que la capacité des élèves à mobiliser leurs connaissances pour résoudre des situations concrètes.

Outre les pratiques individuelles, la thèse met en évidence des contraintes structurelles qui limitent l'application de l'APC. Le manque de ressources didactiques, l'insuffisance de manuels actualisés, les effectifs pléthoriques et les conditions matérielles difficiles constituent autant d'obstacles à l'organisation d'activités pédagogiques centrées sur l'apprenant. À cela s'ajoute un déficit de formation continue et d'accompagnement pédagogique de proximité. Pour le chercheur, il est difficile d'exiger des enseignants une transformation profonde de leurs pratiques sans leur fournir les outils, les compétences et l'accompagnement nécessaires.

Fiacre Kombo

CONFÉRENCE-DÉDICACE À PARIS

« Écrire pour ne pas oublier : la littérature face à la disparition de nos traditions »

Une conférence-dédicace, consacrée à la préservation de la mémoire et des traditions ancestrales s'est tenue, le 28 août à Paris, dans la salle verte de l'ambassade de la République du Congo. Placée sous le haut patronage de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, la rencontre avait pour thème : « Écrire pour ne pas oublier : la littérature face à la disparition de nos traditions ».

Animée par le jeune ingénieur-informaticien et écrivain Jauste Boussou, sous la modération de Naelle Falcone Ndinga Pea, cette rencontre a été l'occasion d'engager une réflexion sur le rôle de la littérature dans la sauvegarde du patrimoine culturel et la transmission des savoirs ancestraux.

Installé à Bordeaux, l'auteur congolais s'est appuyé sur ses trois ouvrages, notamment « De l'ombre à la lumière, l'héritage de mon père », « Prince de Mbaya, parcours, pensée et héritage d'un intellectuel africain », préfacé par le Dr Arnel Dongou, ainsi que son dernier livre, « Mwènè, gardien de la terre et bâtisseur de la nation », préfacé par Jeancil Gambou, fondateur de la chaîne et plateforme culturelle « Cultivons-nous ».

À travers son dernier ouvrage, paru le 1er août, Jauste Boussou s'est particulièrement intéressé à l'institution du « Mwènè », qu'il présente comme une figure incarnant à la fois la protection de la communauté, la sauvegarde de la terre et la garantie de la justice. Selon lui, cette institution s'inscrit dans l'histoire des grandes civilisations qui ont façonné l'Afrique centrale bien avant la période coloniale.

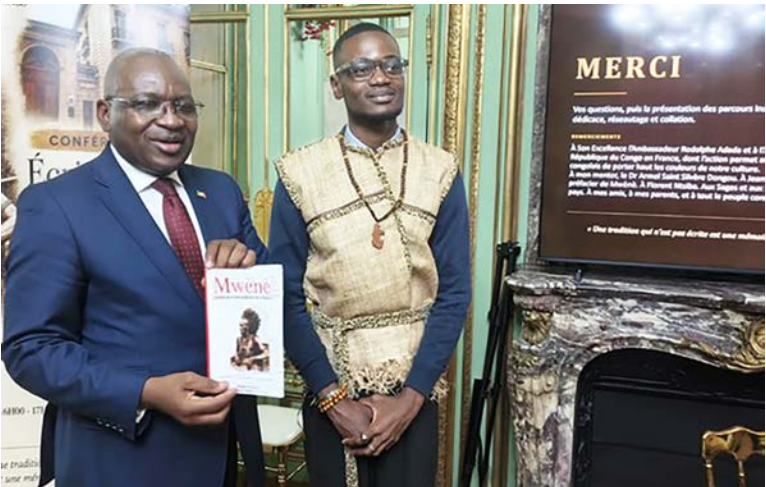
L'auteur s'est également penché sur l'étymologie du titre « Mwènè », qu'il rattache à la notion de celui qui pourvoit aux besoins du peuple, en s'appuyant notamment sur les expressions linguistiques « Mwènè Kongo

» dans l'univers kongo et « Mwènè » chez les Mbochis. Son travail revient ainsi sur plusieurs étapes de l'histoire des peuples bantous, les origines des peuples mbochis et l'histoire du Royaume Kongo.

Pour Jauste Boussou, l'écriture de cette mémoire constitue davantage qu'une démarche littéraire ou nostalgique. Elle représente un acte de résistance culturelle face à l'oubli et à la disparition progressive de certaines pratiques et connaissances ancestrales. Il appelle, à cet effet, à renforcer la transmission par l'écrit d'une mémoire longtemps conservée par la tradition orale à travers les contes, les récits, les valeurs, les savoirs, les savoir-faire et les enseignements transmis de génération en génération.

« Pendant des siècles, l'Afrique a été le théâtre de l'une des plus grandes supercherie historiques et culturelles de l'humanité », a déclaré l'écrivain, estimant que la colonisation ne s'est pas limitée à l'occupation des territoires et à l'exploitation des ressources. Elle aurait également contribué, selon lui, à marginaliser les systèmes de gouvernance et les références culturelles traditionnelles africaines.

Dans cette perspective, il a invité la jeunesse à se réapproprier son patrimoine culturel afin de mieux participer à la construction de l'avenir. Écrire aujourd'hui sur le titre de « Mwènè » revient, à ses yeux, à contri-



Ministre conseiller Armand Rémy Tabawé lors de la conférence-dédicace de l'ouvrage Mwènè à Paris Jauste Boussou

buer à la restauration d'une mémoire et d'une conception du pouvoir fondées sur la sagesse, la protection de la communauté, la sacralité de la terre et la préservation de l'héritage collectif.

Revenant sur les motivations de son dernier ouvrage, l'auteur a indiqué vouloir redonner ses lettres de noblesse à l'institution « Mwènè », tout en contribuant à lever les préjugés et les incompréhensions qui l'entourent. Il rend notamment hommage, dans son livre, à plusieurs défenseurs de la tradition ancestrale, parmi lesquels le grand Mwènè Denis Sassou N'Guesso, le Mwènè Ndzalé Théophile Obenga et le Mwènè Florent Ntsiba. « En restituant la vérité de nos structures traditionnelles,

nous cessons d'être les spectateurs d'une histoire écrite par d'autres pour redevenir les maîtres souverains de notre propre destin », a-t-il soutenu.

La rencontre a également permis de mettre en lumière plusieurs parcours de jeunes évoluant dans différents secteurs d'activité, dans le cadre d'une démarche visant à encourager la jeunesse à s'investir dans la préservation du patrimoine, mais également dans l'entrepreneuriat et le développement.

Représentant l'ambassadeur Rodolphe Adada, le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé a souligné l'importance accordée par la représentation diplomatique congolaise à la promotion de la

culture nationale. « En abritant et en parrainant cet événement dans la salle verte, l'ambassade de la République du Congo à Paris a réaffirmé sa volonté de faire de ce cadre un espace de rencontres, de réflexion et de promotion de la culture congolaise », a-t-il déclaré.

Félicitant le conférencier pour sa production littéraire, le ministre conseiller a insisté sur la nécessité de préserver les valeurs culturelles congolaises et de renforcer le passage de l'oralité à l'écriture. Il a, à cet égard, rappelé le célèbre adage selon lequel « les paroles s'envolent, les écrits restent ».

Né le 24 août 2001, Jauste Boussou est un ingénieur-informaticien congolais âgé de 25 ans. Arrivé en France à l'âge de 18 ans, il y a effectué l'ensemble de son parcours universitaire. Diplômé du CESI École d'Ingénieurs, établissement membre de la Conférence des Grandes Écoles, il s'est spécialisé dans les domaines du management et de la cybersécurité.

Il est également membre de l'Association des jeunes unis pour le développement de l'entrepreneuriat, une structure qui rassemble des jeunes autour de la promotion de l'entrepreneuriat. L'association prévoit d'organiser, en octobre prochain à Pointe-Noire, une campagne d'adhésion avec l'ambition d'étendre progressivement ses activités à l'ensemble du territoire national.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Jessy B nominée aux «Afrima Awards» à Dallas

La cérémonie des «Afrima Awards» est prévue le 12 septembre à Dallas, aux États-Unis. La talentueuse rappeuse congolaise Jessy B est parmi les nominés. En prélude à cet événement, l'artiste lance un SOS aux institutions de la République et autres opérateurs culturels à la soutenir.

«Afrima Awards» est un trophée de mérite qui récompense les artistes africains les plus talentueux. Au Congo, le choix a été porté pour la deuxième fois consécutive sur Jessy B qui doit aller représenter le pays aux États-Unis. Elle lance un appel aux autorités nationales, aux mécènes et autres opérateurs culturels de la soutenir sous toutes les formes, parce que les organisateurs ne s'occupent que de l'hébergement et du petit déjeuner. C'est le cas, d'ailleurs, lorsqu'elle a été nominée pour la première fois à Lagos, au Nigeria. Elle s'était auss battue pour payer seule son billet et celui de son manager. Voilà pourquoi, pour cette seconde occasion où elle est encore nominée parmi les grands d'Afrique, elle lance cet appel. Il s'agit particulièrement de l'aider à faire face à son billet et à celui de son manager.

«Je suis spn manager général. Je lance un appel aux autorités compétentes de soutenir l'artiste et son équipe, notamment son manager sous toutes les formes. Je déplore le fait que lors de sa première nomination par cette institution culturelle, ce sont les parents qui ont investi pour Jessy B, alors qu'elle va pour représenter le Congo. C'est une fierté nationale. Quand elle va prêter quelque part, c'est pour hisser le drapeau congolais; c'est le Congo qu'on voit; c'est le Congo qui est à l'honneur. Malheureusement, jusqu'à ce jour, Jessy B, n'a jamais bénéficié d'un quelconque soutien financier de la part du gouverne-



Jessy B en pleine prestation/DR

ment congolais», a déploré Biggerman, le manager de la rappeuse. Aussi, Biggerman a signifié que si l'artiste ne bénéficie pas du soutien des autorités, elle n'ira pas. Ce qui sera une honte pour le Congo. « Je sollicite du gouvernement congolais de mettre la main à la pâte pour soutenir cette artiste qui va porter haut le drapeau congolais. S'il n'y a pas un appui financier, elle n'ira pas, ce n'est pas bon. Car ce n'est pas seulement Jessy B, mais c'est le Congo qui gagne. Quand Jessy B hisse le drapeau, on voit le Congo.

Voilà pourquoi je lance ce SOS Je lance un appel auprès de la Société nationale des pétroles du Congo, dont le président directeur général, Raoul Ominga, qui est un grand mécène. Que le gouvernement prenne la musique en main. Nous avons des artistes talentueux, mais qui sont noyés par manque de moyens», a-t-il sollicité le soutien.

«Prix Découvertes RFI 2023»
A titre de rappel, Jessy B a été lauréate du «Prix Découvertes RFI 2023», prix décerné aux artistes les

plus talentueux d'Afrique. Le jury choisit un artiste sur les cinquante quatre pays du continent, pour lui décerner ce prix. En 2023, c'est donc Jessy B qui avait été choisie par le jury. Elle est la cinquième artiste au Congo à remporter le «Prix Découvertes RFI»; Zoba Casimir Zao, en 1982; Mav Cacharel, en 1983; Nzongo Soul, en 1984; et Young Ace Wayé, en 2020. Jessy B est la seule artiste femme congolaise à remporter ce trophée. Le prix lui avait été remis le 13 juin 2024 à l'Institut français du Congo par le directeur général de Radio France internationale (RFI), Jean-Marc Four, accompagné de Juliette Fievet, en présence de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi. C'était au cours d'un spectacle qui avait mobilisé près de treize mille personnes. Après, Jessy B avait bénéficié d'une tournée Afro-européenne dans plus de douze pays au compte de la RFI au cours de la même année 2024. Ce qui lui avait permis de collaborer avec de grands noms de la scène française, dont la légende du rap français Black M, à travers le titre « La vie est belle ».

La rappeuse congolaise est également détentrice de plusieurs distinctions à travers l'Afrique. Dans son palmarès, elle compte près d'une vingtaine de trophées remis dans son pays le Congo et ailleurs. Meilleure rappeuse des deux Congo et d'Afrique pour la huitième fois consécutive, elle a reçu en 2019 le prix de meilleure révélation de l'année aux éditions de Brazza Best awards. En

2020, elle a été sacrée meilleure artiste féminine Congo Best awards et Pool Malebo (République démocratique du Congo). En 2021, 2022, et 2023, meilleure rappeuse des deux Congo aux éditions Isaiyah Awards, African Black Awards et Congo Awards. Toujours en 2023, elle a été lauréate du prestigieux «Prix Découvertes RFI». En 2024, elle a reçu le trophée de CALF Awards (Gabon), dans la catégorie meilleure femme culturelle et le prix de Mérite Denis-Sassou-N'Guesso, première édition du CJE. En 2025, elle a été déclarée meilleure rappeuse des deux Congo (Congo Awards). En 2025, elle avait reçu le prix d'excellence, le trophée d'excellence de Mérite Denis-Sassou- N'Guesso. En 2025 toujours, elle a été nominée aux African Afrima Awards à Lagos, au Nigeria, dans deux catégories : Best African Artist in Central Africa et Best female rapper lyricist avec sa chanson «La vie est belle» en featuring avec Black M. En 2026, elle est nominée pour la seconde fois consécutive aux Afrima Awards dans la catégorie Best female artist in Central Africa.

Parmi ses chansons on peut citer «La vie est belle» ; «Joli bébé»; «Te- lema»; «Future boss»; «Meilleure»; «Moi aussi»; «Maimouna»; «Héros»; «Flex»; «Melo» pour ne citer que celles là. Notons qu'à 21 ans, Jessy B est étudiante en master 1 de la filière Marketing et action commerciale à l'école communautaire de l'enseignement supérieur.

Bruno Zéphirin Okokana

MESSI

Un capitaine exemplaire tourne la page de la sélection

Lionel Messi a annoncé la fin de sa carrière internationale. La finale de la Coupe du monde perdue après prolongation 0-1 contre l'Espagne aura été son dernier match avec l'Albiceleste, la sélection argentine.

Deux Copa America et une Coupe du monde, la pulga a tourné la page de la sélection le cœur léger. Sans aucun regret même si ça fait toujours mal de perdre une finale de la Coupe du monde. Bref il a tout gagné à 39 ans. «Après tout ce temps écoulé depuis la finale, et après avoir beaucoup réfléchi, je veux vous annoncer à tous que je prends ma retraite internationale... C'est une décision qui m'a fait mal et qui me fait encore mal au plus profond de moi, mais je comprends que le moment est venu. Je vous jure que j'ai toujours tout donné. Pas seulement ces dernières années, durant lesquelles nous avons tout gagné, mais aussi avant », a-t-il déclaré. Lionel Messi a disputé 207 rencontres et inscrit 125 buts avec l'Argentine et délivré 67 passes décisives.

Selon lui, le moment est venu de laisser la place à une nouvelle génération., «Il ne reste plus beaucoup de temps et certaines étapes de la vie se referment. Celle-ci en est une qui me fait énormément de mal. J'aime, j'ai aimé et j'aimerai toujours être en sélection. J'ai tout donné, je n'ai plus rien à offrir; et

derrière arrivent de très grands jeunes joueurs qui méritent d'être là. Merci pour tout l'amour que vous m'avez donné pendant ces 20 années. Entendre vos encouragements depuis le terrain va énormément me manquer. Désormais, je serai l'un des vôtres, à encourager et à soutenir l'équipe depuis l'extérieur», a-t-il estimé.
Avec l'Argentine, il a connu des hauts et des bas. Comme meilleur souvenir, la Coupe du monde gagnée en 2022 devant la France aux tirs au but mais aussi les deux Copa America en 2015 et 2016. Mais dans la frustration, Messi annonçait sa première retraite internationale avant de revenir sur sa décision. Il avait perdu la finale de la Coupe du monde de 2014 face à l'Allemagne et multiplait les échecs en Copa America. La victoire de la Copa à Rio a permis à l'Argentine de disputer la première Finalissima en 2022 : un match unique entre le vainqueur de la Copa América et celui de l'Euro de l'UEFA. C'est donc contre l'Italie à Wembley que Messi et les siens ont dû sortir le grand jeu. L'Argentine s'est logiquement imposée 3-0 grâce à deux passes décisives de Messi.



«Je repars avec des souvenirs et des moments vécus que je n'oublierai jamais. Je pars avec la sérénité et la fierté d'avoir pu vous offrir; avec mes coéquipiers, des moments dont nous avions rêvé. C'était complètement fou de pouvoir vivre tout cela avec vous. Je vous aime ! Merci mon Dieu de m'avoir fait Argentin. Allez l'Argentine !», a écrit celui qui a découvert la sélection le 17 août 2005, un match contre la Hongrie au cours duquel il avait été exclu 47 secondes après son entrée en jeu. Un mois avant il a remporté la Coupe du monde des moins de 20 ans avec l'Argentine en jouant un rôle majeur. Il a inscrit six buts dont un doublé en finale face au Nigeria (2-1) – et a logiquement remporté le Soulier d'or adidas et le Ballon d'or adidas de la compétition.

Messi un joueur dont la Coupe du monde n'oubliera jamais. Il est le meilleur buteur argentin en Coupe du monde de la Fifa avec 13 buts. Lionel Messi détient le record absolu avec 8 ballons d'Or remportés au cours de sa carrière

James Golden Eloué

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
CABINET
PROJET AMES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICES DE
VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB) – RELANCE

I.Description du projet

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maitrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES), vise à :
•Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;
•Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;
•Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II.Contenu du projet AMES

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :
-Composante 1 : Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;
-Composante 2 : Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;
-Composante 3 : Gestion, accompagnement, partenariats. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :
-une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo ;
-un laboratoire d'analyses physico-chimiques ;
-un laboratoire d'analyses microbiologiques ;
-un laboratoire d'évaluation sensorielle ;
-un espace de documentation et de coworking.
Il s'agira donc d'un centre dédié à la transformation et à la valorisation des bioressources et qui possède 3 vocations :
-l'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche appliquée ;
-l'appui aux formations agroalimentaires des établissements d'enseignement supérieur via des travaux pratiques pour leur étudiants ;
-l'appui aux filières locales avec la prestation de services de production et d'analyses.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :
-Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;
-Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;
-Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...) ;
-Tubercules (farine, séchage, gâteaux...) ;
-Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...) ;
-Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;
-Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III.Intervenants

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MES et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.
Au total quatre (04) postes sont à pouvoir et sont ouverts :
•trois (3) postes réservés au personnel déjà en poste au MES, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, à l'Université Marien Nguabi ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso, répondant aux critères de sélection :
o directeur administratif et financier ;
o responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques ;
o responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle ;

•un (1) poste ouvert à toute personne répondant aux critères de sélection :

o responsable de la maintenance.

IV-Attributions, responsabilités

1. Directeur administratif et financier

Titre : Directeur administratif et financier
Formation initiale : Master en administration des entreprises et gestion financière

Missions principales :
Sous la supervision du Directeur général ;

Fonction administrative :

- Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;
- Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;
- Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et /ou réglementaire ;
- Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;
- Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;
- Gère les relations avec la banque ;
- Veille au respect dans le cadre législatif et /ou réglementaire.

Fonction financière :

- Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;
 - Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;
 - S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;
 - Gère la comptabilité et la trésorerie ;
 - Négocie et gère les achats ;
 - Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.
- Fonction ressources humaines :
- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
 - Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de Master en administration des entreprises et gestion financière ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences :

- Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Avoir des qualités d'organisation et managériales ;
- Savoir s'adapter ;
- Être autonome ;
- Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;
- Exceller dans la négociation ;
- Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;
- Être capable de gérer son stress.

2. Responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie
Formation initiale : Master en microbiologie alimentaire ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,
Fonction commerciale :
•Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
•Gère le planning du laboratoire ;
•Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté / qualité des aliments.Fonction technique
•Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
•Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
•Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation /certification du laboratoire à moyen terme ;

- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires :
-Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats ;
-Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire ;
- Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de master en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques
- Être capable de respecter un budget
- Maîtriser l'outil informatique
- Savoir planifier les activités
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.)
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

3. Responsable des laboratoires d'analyses physico-chimiques et d'évaluation sensorielle

Titre : Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle et d'analyse sensorielle
Formation initiale : Master en physicochimie des aliments ou équivalents

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans les domaines de la physico-chimie et l'évaluation sensorielle des aliments.

Fonction technique :

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Prépare les appareils avant utilisation ;
- Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle :

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation /certification du laboratoire à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
-Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.) ;
- Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

Fonction ressources humaines :

- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'un Master en physico-chimie des aliments ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences :

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Savoir planifier les activités ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

4. Responsable de la maintenance

Titre : Responsable de la maintenance
Formation initiale : Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique trielle ou ingénieur électromécanique

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction de suivi et maintenance des équipements et du bâtiment :
•Elabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité ;
•Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement ;
•Gère le parc matériel et de pièces de rechange ;
•Contrôle les interventions réalisées ;
•Coordonne les travaux de nettoyage du centre ;
•Effectue l'entretien et la maintenance des équipements ;
•Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations ;
•Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations ;
•Assurer la gestion documentaire technique.

Fonction de planification :

- Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance ;
- Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

Fonction de sensibilisation :

- Apporte aux équipes du CMVB un appui technique ;
- Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou master /ingénieur en électromécanique ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences :

- Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements ;
- Détecter l'origine de la panne ;
- Réparer les machines ;
- Organiser les opérations de maintenance ;
- Assister les services de l'entreprise ou des clients ;
- Maîtriser l'informatique industrielle ;
- Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur ;
- Connaître les normes de sécurité et de qualité ;
- Analyser des données de maintenance ;
- Mettre en place des procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

V. Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VI.Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :

-curriculum vitae détaillé;
-lettre de motivation à adresser à Madame le Point focal du projet AMES;
-copie(s) d'attestation(s) de l'employeur;
-copies des diplômes requis;
-liste indiquant 3 personnes de référence.

VII.Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB
L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés.

VIII.Procédure de recrutement
Le recrutement se déroulera de la manière suivante : un comité sera chargé de l'analyse et de la sélection des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX.Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures
Les dossiers de candidature sont à déposer de 09h00 à 14h00 au bureau du projet AMES, 2ème étage de la Grande Bibliothèque Universitaire au plus tard le 30/09/2026 à 12h00. En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Mélanie GOMAEKABA à l'adresse mail melaniebangui07@gmail.com ou madame Bersy LOU-VIL-N-DEFY à l'adresse mail bersyndefy@gmail.com

I.Description du projet
Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES), vise à :
•Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;
•Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;
•Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II.Contenu du projet AMES
Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :
-Composante 1 : Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;
-Composante 2 : Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;
-Composante 3 : Gestion, accompagnement, partenariats. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :
-une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo ;
-un laboratoire d'analyses physico-chimiques ;
-un laboratoire d'analyses microbiologiques ;
-un laboratoire d'évaluation sensorielle ;
-un espace de documentation et de coworking.
Il s'agira donc d'un centre dédié à la transformation et à la valorisation des bioressources et qui possède 3 vocations :
-l'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche appliquée ;
-l'appui aux formations agroalimentaires des établissements d'enseignement supérieur via des travaux pratiques pour leur étudiants ;
-l'appui aux filières locales avec la prestation de services de production et d'analyses.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :
-Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;
-Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;
-Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...) ;
-Tubercules (farine, séchage, gâteaux...) ;
-Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...) ;
-Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;
-Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III.Intervenants
Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MES et avec l'appui de l'Université Marien Ngouabi (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le

personnel du CMVB.
Au total quatre (04) postes sont à pouvoir et sont ouverts :
•trois (3) postes réservés au personnel déjà en poste au MES, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, à l'Université Marien Ngouabi ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso, répondant aux critères de sélection :
o directeur administratif et financier ;
o responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques ;
o responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle ;
•un (1) poste ouvert à toute personne répondant aux critères de sélection :
o responsable de la maintenance.

IV-Attributions, responsabilités

1. Directeur administratif et financier
Titre : Directeur administratif et financier
Formation initiale : Master en administration des entreprises et gestion financière

Missions principales :
Sous la supervision du Directeur général ;

Fonction administrative :
•Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;
•Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;
•Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire ;
•Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;
•Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;
•Gère les relations avec la banque ;
•Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Fonction financière :

•Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;
•Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;
•S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;
•Gère la comptabilité et la trésorerie ;
•Négocie et gère les achats ;
•Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.
Fonction ressources humaines :
•Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
•Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :
•Etre titulaire d'un diplôme de Master en administration des entreprises et gestion financière ;
•Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences :
•Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;
•Maîtriser l'outil informatique ;
•Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
•Avoir des qualités d'organisation et managériales ;
•Savoir s'adapter ;
•Être autonome ;
•Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;
•Exceller dans la négociation ;
•Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;
•Être capable de gérer son stress.

2. Responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie
Formation initiale : Master en microbiologie alimentaire ou équivalent

Missions principales :
Sous la supervision du Directeur général,
Fonction commerciale :
•Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
•Gère le planning du laboratoire ;
•Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté/qualité des aliments.
Fonction technique
•Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
•Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
•Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle
•Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
•Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appa-

reils des laboratoires ;
•Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires :
-Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats ;
-Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire ;
Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications :
-Etre titulaire d'un diplôme de master en microbiologie alimentaire ou équivalent
-Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences
-Disposer d'une culture scientifique ;
-Connaître les réglementations en vigueur ;
-Faire une veille technologique et réglementaire ;
-Mettre en place des protocoles et procédures ;
-Être capable de travailler en équipe ;
-Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques
-Être capable de respecter un budget
-Maîtriser l'outil informatique
-Savoir planifier les activités
-Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.)
-Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agro-alimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
-Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
-Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

3. Responsable des laboratoires d'analyses physico-chimiques et d'évaluation sensorielle

Titre : Responsable des laboratoires d'analyses physico-chimiques et d'évaluation sensorielle
Formation initiale : Master en physicochimie des aliments ou équivalents

Missions principales :
Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :
•Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires ;
•Gère le planning du laboratoire ;
•Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans les domaines de la physico-chimie et l'évaluation sensorielle des aliments.

Fonction technique :
•Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
•Prépare les appareils avant utilisation ;
•Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle :
•Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
•Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées ;
•Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
- Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.) ;
- Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.
Fonction ressources humaines :
•Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
•Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :
-Etre titulaire d'un diplôme d'un Master en physico-chimie des aliments ou diplôme équivalent ;
-Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences :
•Disposer d'une culture scientifique ;
•Connaître les réglementations en vigueur ;
•Faire une veille technologique et réglementaire ;
•Mettre en place des protocoles et procédures ;
•Être capable de travailler en équipe ;
•Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
•Être capable de respecter un budget ;
•Maîtriser l'outil informatique ;
•Savoir planifier les activités ;
•Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
•Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agro-alimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
•Disposer d'une aisance relationnelle permettant de

répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
•Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

4. Responsable de la maintenance

Titre : Responsable de la maintenance
Formation initiale : Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique trielle ou ingénieur électromécanique

Missions principales :
Sous la supervision du Directeur général,

Fonction de suivi et maintenance des équipements et du bâtiment :
•Elabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité ;
•Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement ;
•Gère le parc matériel et de pièces de rechange ;
•Contrôle les interventions réalisées ;
•Coordonne les travaux de nettoyage du centre ;
•Effectue l'entretien et la maintenance des équipements ;
•Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations ;
•Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations ;
•Assurer la gestion documentaire technique.

Fonction de planification :
•Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance ;
•Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

Fonction de sensibilisation :
•Apporte aux équipes du CMVB un appui technique ;
•Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

Qualifications :
-Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou master /ingénieur en électromécanique ;
-Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences :
•Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements ;
•Détecter l'origine de la panne ;
•Réparer les machines ;
•Organiser les opérations de maintenance ;
•Assister les services de l'entreprise ou des clients ;
•Maîtriser l'informatique industrielle ;
•Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur ;
•Connaître les normes de sécurité et de qualité ;
•Analyser des données de maintenance ;
•Mettre en place des procédures ;
•Être capable de travailler en équipe ;
•Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
•Être capable de respecter un budget ;
•Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
•Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

V. Lieu d'affectation
Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VI.Dossier de candidature
Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :
-curriculum vitae détaillé ;
-lettre de motivation à adresser à Madame le Point focal du projet AMES ;
-copie(s) d'attestation(s) de l'employeur ;
-copies des diplômes requis ;
-liste indiquant 3 personnes de référence.

VII.Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB
L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés.

VIII.Procédure de recrutement
Le recrutement se déroulera de la manière suivante : un comité sera chargé de l'analyse et de la sélection des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX.Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures
Les dossiers de candidature sont à déposer de 09h00 à 14h00 au bureau du projet AMES, 2ème étage de la Grande Bibliothèque Universitaire au plus tard le 30/09/2026 à 12h00. En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Mélanie GOMAEKABA à l'adresse mail melaniebangui07@gmail.com ou madame Bersy LOU-VIL-N-DEFY à l'adresse mail bersyndefy@gmail.com

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Bulgarie, 6e journée, 2e division
Yann Batola et Junior Nzila, averti, étaient tous deux titulaires lors du match nul concédé par Svoge face à Marek (0-0).
Chypre, 1re journée, 1re division
Mons Bassouamina n'était pas dans le groupe de Pafos, large vainqueur à Karmiotissa (3-0). Rappelons que l'international congolais, arrivé l'été dernier pour jouer la Ligue des champions, a perdu sa place au fil de la saison dernière. Son départ semble inéluctable.
Espagne, 1re journée, 3e division, groupe 2
Remplaçant, Yann Kembo est entré à la 90e minute lors du succès de Huesca sur Sant Andreu (1-0).
Grèce, 2e journée, 1re division
Pour le premier match de son équipe, exempte le week-end dernier, Jordi Mboula était remplaçant au coup d'envoi. Entré à la 75e minute, il participe au nul arraché par Kifisia face à l'AEK Athènes (1-1).
Hongrie, 6e journée, 1re division
Quatrième revers de rang pour Zalae-gerszeg, défait à Honved (0-1). Remplaçant, Queyrell Tchicamboud est entré à la 87e minute.
L'équipe de l'ancien Parisien ne compte que trois points.
Israël, 2e journée, 1re division
L'hapoel Tel Aviv prend un point sur le terrain de l'Hapoel Haifa (0-0). Fernand Mayembo, titulaire et capitaine a été solide. La rencontre a été mou-

vementée avec une expulsion de chaque côté et un penalty arrêté par le gardien local à la 65e minute.
Italie, 2e journée, 1re division
Sassuololo bat le Torino (2-1), avec Daryll Bakola titulaire au poste de relayeur gauche.
Sans Warren Bondo, non retenu, le Milan AC dispose de Venise (2-0).
Italie, 3e journée, 2e division
Retour manqué pour Antoine Makoumbou, titulaire lors du revers de la Sampdoria face à Juve Stabia (1-2). Averti à la 53e.
Italie, 2e journée, 3e division, groupe B
La réserve de l'Atalanta Bergame s'impose 2-1 face à Guidona, avec Digne Pounga titulaire à gauche.
Kosovo, 3e journée, 1re division
Drita l'emporte 1-0 à Vushtrria, sans Raddy Ovouka, ménagé au coup d'envoi après une grosse campagne européenne (Huit matches, un but et trois assistances).
Lettonie, 28e journée, 1re division
Ceti Taty Tchibinda, titulaire dans l'axe droit de la défense, et Daugavpils s'inclinent à Grobina (0-1).
Malte, 3e journée du tournoi d'ouverture, 1re division
Marsaxlokk et Christoffer Mafoumbi, titulaire, prennent les trois points sur le terrain de Valletta (2-1).
En revanche, pas de Messie Biatou-moussoka dans le groupe des Hamrun Spartas, tenus en échec par Floriana,



le champion en titre (1-1).
Norvège, 18e journée, 1re division
En déplacement, Rosenborg subit la loi de Bodo-Glimt (2-4). Sur le banc au coup d'envoi, Mark Mampassi est entré à la 65e minute, à 1-3.
Pays-Bas, 4e journée, 1re division
Nimègue se rassure sur le terrain de Zwolle (3-1). Remplaçant, Brayann Pereira est entré à la 80e minute, à 2-1.
Pays-Bas, 4e journée, 2e division
Jour sans gloire pour Den Bosch et Kévin Monzialo, soumis à domicile par le Vitess Arnhem (1-4). L'avant-centre congolais a vu, dès la 5e minute, le gardien adverse arrêter son penalty. Un tir capté par le gardien à la 33e minute

et une bonne remise pour Felida (63e min) à mettre à son crédit.
Pays de Galles, 5e journée, 1re division
Caernarfon l'emporte 5-3 à Holywell. Entré à la 74e minute, Of-frande Zanzala a vu son but refusé à la 78e.
Pologne, 6e journée, 1re division
Le Gornik Zabrze enchaîne les déconvenues avec un revers à domicile face à Katowice (2-3). Remplaçant, Yvan Ikia Dimi est entré à la 90e+5 minutes.
Rappelons que le vainqueur de la Coupe de Pologne a été éliminé de la scène européenne (Défaites en Ligue des champions, en Ligue Europa et en Ligue Europa Conférence).
Pologne, 6e journée, 3e division
Gédéon Nongo était titulaire dans l'entrejeu lors du revers du Stal Wola chez l'Hutnik Cracovie (1-2).
Portugal, 4e journée, 1re division
L'Estrela Amadora prend les trois points sur le terrain du Nacional Funchal (3-2). Beni Souza est entré à la 72e minute, à 2-2. Une bonne passe pour Jordan qui dévisse totalement à la 90e+2 minutes.
Portugal, 4e journée, 2e division
Torreense coule à domicile face à Vizela (0-3), sans Jérémie Mounsesse, absent du groupe.

Premier match et premier but pour Dilane Bakwa sous le maillot de Lille face au PSG : l'ailier prêté par Nottingham, entré en jeu à la 68e minute, double le score pour le Losc à la 84e d'un magnifique enchaînement contrôle « ext-er » et frappe enroulée du gauche en lucarne opposée, à la réception d'une ouverture en première intention d'Olivier Giroud. Les deux équipes se séparent sur un score de 2-2.
Le Paris FC corrige Nice 3-0. Nhoa Sangui, touché aux adducteurs, était absent alors que Ruddy Matondo est entré à la 63e minute, à 2-0.
Brad-Hamilton Mountsanga n'était pas dans le groupe azuréen.
Le Havre rapporte un point de Lyon (1-1), avec Junior Mwanga titulaire dans l'axe de la défense normande.
Brest et Bradley Locko concèdent le nul 2-2 face à Toulouse. Titulaire et averti à la 31e minute, le latéral gauche a montré une belle entente avec Mboup dans le couloir.
Christ Batola est resté sur le banc lors du succès de Troyes à Lorient (2-1). Blessé à l'entraînement, « en glissant sur le ballon lors d'un taureau », Melvin Zinga n'était pas dans le groupe du SCO lors du succès angevin à Auxerre (3-1).
Expulsé lors de la 1re journée, Christ Makosso était suspendu.
Strasbourg bat Lens 2-1, sans Hermann Malonga, non convoqué.

Ligue 1, 2e journée
Camille Delourme



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/MSP/HeSP-2026
RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR INTERNE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.
L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.
Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement de l'Auditeur Interne.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité et la supervision du comité de Pilotage et en étroite collaboration avec l'unité de Gestion du Projet (UGP), l'Auditeur interne aura pour mission principale de veiller au bon fonctionnement de différents mécanismes et modalités d'exécution de HeSP, y compris les procédures de Gestion administrative, financière, comptable, des passations des marchés et les mécanismes de financements à courts et à risque partagés. L'Auditeur interne aura pour mission de :
-Élaborer une charte d'audit, une matrice des risques et un programme de travail annuel d'audit interne basé sur l'approche par les risques ;
-Établir le calendrier, les objectifs, le scope et les procédures applicables à chaque mission d'audit interne de façon à assurer une utilisation efficace et efficiente de son temps de travail ;
-Effectuer les missions d'audit interne conformément aux principes et règles internationalement reconnus ;
-Exécuter les plans annuels d'audit interne couvrant les activités du projet en mettant l'accent sur les domaines de risques identifiés dans le cadre du projet ;
-Produire les rapports d'audit interne, discuter des conclusions avec l'équipe de coordination du Projet, et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;

-Superviser la fonction d'audit interne de toutes les activités du projet et procéder à des missions d'assurance ;
-Élaborer et suivre les programmes et procédures d'audit couvrant toutes les opérations financières de l'UGP ;
-Travailler en liaison avec le Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) du projet pour veiller à la mise en œuvre dans les délais des recommandations des auditeurs externes et des missions de la Banque mondiale ;
-Planifier des évaluations périodiques du dispositif de contrôle interne du projet ; revoir et évaluer l'adéquation du système de contrôle interne ainsi que des comptes et rapports du projet, en vue de formuler des recommandations appropriées sur les améliorations à apporter aux systèmes et procédures ;
-Effectuer des contrôles réguliers, programmés et spontanés, des comptes, des enregistrements, des actifs immobilisés et stocks du projet ;
-Effectuer la revue des rapports de suivi financier (RSF) trimestriels ainsi que des Demandes de Remboursement des Fonds (DRF) avant leur soumission à la Banque mondiale, et consigner ses observations et recommandations en annexe desdits documents transmis à la Banque mondiale ;
-Effectuer la revue mensuelle de l'utilisation de la plateforme Funds Chain et de la documentation qui y est enregistrée, et produire un rapport spécifique à cet effet ;
-Effectuer des missions spéciales d'investigations et contrôles inopinés de toute l'entité intervenant directement ou indirectement dans les activités des projets financés par les PTFs à tous les échelons de la mise en œuvre ; ces investigations et contrôles portent sur les services administratifs, comptables et financiers y compris la passation de marchés, et cela en conformité avec les termes légaux ;
-Effectuer des missions de conseil et procéder à toute investigation à la demande de la Coordination du Projet, dans le respect des principes d'indépendance et d'objectivité prescrits par les

normes professionnelles en matière d'audit interne ;
-Examiner l'effectivité des procédures mises en place pour lutter contre la corruption, notamment la constitution des commissions d'évaluation des propositions, les mécanismes mis en place pour recevoir et traiter les plaintes des soumissionnaires, et autres fournisseurs de biens et services ;
-Réaliser les inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;
-Exécuter tous autres travaux et tâches qui rentrent dans le cadre de la fonction d'audit interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'Audit Interne, notamment l'Institute of Internal Auditors (IIA) et l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI).
III-PROFIL
L'Auditeur Interne devra présenter le profil suivant :
-Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en audit, contrôle interne, gestion ou comptabilité, ou gestion des risques ou tout autre diplôme équivalent ;
-La détention du Certified Internal Audit (CIA) ou en cours d'obtention est un atout ;
-Justifier, au cours des trois dernières années, d'une expérience professionnelle pertinente comme auditeur dans une firme d'audit ou dans le département d'audit d'une entreprise privée ou publique ;
-Avoir une bonne maîtrise des logiciels/progiciels de gestion (des logiciels de comptabilité générale, analytique budgétaire et financière et de gestion de projets, etc.) et des applications logicielles courantes (Excel, Word, Power Point, Access, etc.) ;
-Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
-Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

-Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et de gestion financière dans les projets financés par la Banque mondiale serait un atout ;
-Être disponible immédiatement une fois la procédure de recrutement terminée sera un atout ;
-Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
-Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, ou dont la performance est jugée (modérément) insatisfaisante, sont désavantagées. (Applicable aux postes de Coordonnateur, RAFC, SPM/SPMJ et Comptable).
-Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés) et de passation des marchés (archivage et clôture dans STEP).
IV-DUREE DE LA MISSION
La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet en fonction des résultats obtenus, sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances, après avis favorable de la Banque. Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, et l'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste,

après avis favorable de la Banque.
V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION
Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera deux (2) phases :
(i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
(ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.
Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée à l'Auditeur interne.
-Les dossiers de candidatures doivent contenir : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet de Sécurité Sanitaire ; un Curriculum Vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).
-Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 Septembre 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Auditeur du Projet HeSP ».
Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet de Sécurité Sanitaire
Adresse : Tours Jumelles, Business Center, 14ème étage, porte 1402.
Tél. (242) 06 979 03 15 / E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Fait à Brazzaville, le 02 Septembre 2026.
Dr EMEKA Jean Claude

LUMUMBA

Brice Itoua au contact de sa base

Le nouveau administrateur-maire du premier arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, a effectué sa première visite de terrain le 29 août dans les quartiers clés. Une descente qui lui a permis de créer un lien direct avec la population.

À peine installé dans ses fonctions, le nouveau administrateur-maire de Lumumba a choisi de placer son mandat sous le signe de la proximité, en allant le week-end dernier au contact direct avec la population.

Cette première descente sur le terrain lui a permis non seulement d'échanger longuement avec les commerçants du grand marché mais également avec les riverains sur les défis quotidiens. Ce contact a surtout permis à l'édile de présenter sa vision, d'expliquer brièvement les grandes orientations de sa politique sans faire de promesses irréalistes.

Le premier citoyen de Lumumba a profité de cet instant pour humaniser la fonction du maire, c'est-à-dire de rompre avec l'image d'une administration lointaine en allant directement dans les marchés, les quartiers et les espaces ouverts. Il s'agit là d'une démarche nouvelle de participation citoyenne, qui encourage des échanges constructifs tout en donnant aux citoyens l'opportunité de contribuer aux réflexions qui orienteront l'avenir de leur arrondissement.

Dans son intervention, Brice Itoua a indiqué que le moteur de la dynamique de Lumumba c'est le grand marché. « Ces commer-



Brice Itoua./DR

çants ont besoin d'être rassurés, donc je ne pouvais pas m'installer sans venir leur dire que je suis à leur service. Concernant les taxes, ils peuvent s'assurer que ce qu'ils payeront sera réglementaire, si on leur impose des taxes qui ne sont pas du domaine de la loi, qu'ils m'informent », a-t-il dit.

Notons que cette démarche, inscrite dans la volonté du nouveau administrateur-maire de Lumumba, a pour objectif de promouvoir la participation citoyenne et d'associer les habitants aux réflexions et décisions qui les concernent.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 4e journée

Nancy bat Dunkerque 2-0 en supériorité numérique après l'expulsion du gardien nordiste à la 30e minute.

Titulaire au poste de latéral droit, Nehemiah Fernandez a ouvert le score d'une reprise du droit au second poteau.

Solide défensivement (Dix duels remportés sur douze, trois tacles réussis, cinq dégagements), le défenseur central de 21 ans a été intéressant dans le secteur offensif (Deux tirs, un but, neuf passes aux abords de la surface adverse) jusqu'à sa sortie à la 84e minute.

Le premier but de la saison, le troisième en Ligue 2, de l'ancien Dunkerquois (2023-2025), formé au PSG.

Dans le camp dunkerquois, Lenny Ndziki Loussilaho n'était pas retenu.

Dans le duel du Sud-ouest, Rodez est surpris à la maison par Pau (2-2). Raphaël Lipinski, averti dès la 3e minute, et Loni Laurent Quenabio étaient tous deux titulaires en défense.

Le capitaine ruthénois est crédité d'une passe décisive sur l'égalisation de son équipe, à la 28e, avec un tir lointain trop écrasé qui bénéficie à Baldé (1-1).

Il est en revanche un peu court sur le second but palois (37e).

Quenabio, lui, est battu dans les airs par Leye sur l'ouverture du score (2e). Solide par ailleurs, puis remplacé à la 85e après le deuxième but de son équipe.

Clermont abandonne deux points face à Sochaux (0-0). Titulaire, Al-



Première réalisation en Suisse pour Alexis Beka Beka, entré à la 60e et buteur à la 65e (fc.aarau.ch)

lan Ackra est sorti sur blessure à la 21e minute, tandis que Jean Nyindong Tsamouna est entré à la 56e. Nantes rapporte un point de Guingamp (3-3), sans Tylel Tati, resté sur le banc.

Josué Escartin n'est pas entré en jeu lors du revers du Red Star face à Reims (1-4).

Montpellier bute sur Boulogne et son gardien, Noukeu, infranchissable (0-0), sans Yaël Mouanga, absent du groupe héraultais.

Suisse, 5e journée, 1re division

Défaite à domicile pour Lausanne face au FC Zurich (2-3). Morgan Poaty, titulaire, a été averti à la 83e.

En supériorité numérique dès la

20e, le Servette ne fait pas mieux que match nul 1-1 face à Lucerne. Remplaçant, Bradley Mazikou est entré à la 62e, alors que le score était acquis.

Suisse, 5e journée, 2e division Aarau soumet le Xamax Neuchâtel (2-1). Remplaçant, Alexis Beka Beka est entré à la 64e, à zéro-zéro. Cinq minutes plus tard, l'ancien Caennais a inscrit le deuxième but de son équipe, son premier en Suisse.

Suisse, 5e journée, 3e division Buteur lors de la 4e journée, Exaucé Mafoumbi était absent ce dimanche lors de la réception de Biel-Bienne par le FC Bulle (1-1).

Turquie, 3e journée, 1re division Eyupspor prend les trois points face à Alanyaspor (2-1). Chandrel

Massanga, titularisé en sentinelle devant la défense, a été averti à la 49e.

Gaius Makouta a joué toute la rencontre à la récupération. A la 72e, l'Ivoirien Raux Yao lui marche sur la cheville et écope d'un jaune légitime.

Début de saison compliqué pour Konyaspor, défait à domicile par Kocaelispor (1-2). L'équipe de Yhoan Andzouana, éliminée de la coupe d'Europe, est lanterne rouge sans aucun point.

Aligné au poste de latéral gauche, Andzouana débordé et centre du gauche pour Muleka, peut-être victime d'une faute non signalée aux six mètres.

Encore un bon centre du gauche à la 27e, qui rappelle la polyvalence

de l'ancien Monégasque, capable de jouer dans les deux couloirs. Il a d'ailleurs joué la seconde période à droite, après l'expulsion de Bardhi.

Son interception rugueuse sur Susoho, aux abords de sa surface, amène l'action de l'ouverture du score de Konya.

Réduits à dix à la 48e, les locaux vont inscrire un second but, par Muleka, annulé par l'arbitre.

Et ce sont finalement les visiteurs qui vont s'imposer 2-1.

Turquie, 4e journée, 2e division Antalyaspor, réduit à dix à la 61e, s'incline face à Sariyer (1-2). Avec Francis Nzaba titulaire sur la droite de la défense.

Ukraine, 4e journée, 1re division Sans Borel Tomandzoto, non retenu, le Polissya Zhytomyr l'emporte 2-0 chez le Shakhtar Donetsk.

Le Chernomorets Odessa bat Kryvbas 1-0. Titulaire, Jerry Yoka a été remplacé à la 55e par Fara-seyenko, buteur à la 70e.

Avant de sortir, son tir du gauche est stoppé par le gardien adverse (8e) après un bon appel dans le dos de la surface. En deuxième période, il trouve le poteau d'un tir du droit (51e), mais est signalé en position de hors-jeu.

Faites-Prévu Kaya Makosso est resté sur le banc lors du revers de Kudrikva face à Episentr (0-3).

Ukraine, 5e journée, 2e division La réserve du Polissya s'incline face à Prykarpattya (1-2). Titulaire, Beni Makouana a été remplacé à la 81e. Son cinquième match de la saison pour une passe décisive.

Camille Delourme

LIBYE

Une feuille de route pour les élections

Après des années d'impasse politique, les principaux acteurs libyens ont signé, le 30 août à Tripoli, un accord prévoyant l'organisation des élections présidentielle et législatives dans un délai de vingt-quatre mois.

Négocié sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, le compromis obtenu est le fruit de discussions menées ces derniers mois à Rome, puis à Tunis, entre représentants des principales institutions et forces politiques rivales en Libye. Modeste, cet accord signé est néanmoins un « pas en avant » dans la bonne direction, selon Jalel Harchaoui, analyste affilié au Royal United Services Institute de Londres, au micro de Tangi Bihan.

« C'est une sorte de version plus prudente, mieux corrigée, mieux réfléchie, qui essaie de se souvenir des écueils de 2021 », estime Jalel Harchaoui, ajoutant :

« Et surtout de permettre un scénario qui évite de rester otage des deux législatures... La raison pour laquelle cela ne s'était pas fait, c'était parce que les deux législatures, la Chambre des représentants à Benghazi, et ce qui fait office de Sénat à Tripoli, ce qui s'appelle le Haut conseil d'État, ont eu pour réflexe de vraiment tout freiner, retarder, temporiser, saboter ».

L'accord prévoit également la réforme de l'autorité électorale, l'unification des institutions nationales et la mise en place d'un cadre de suivi pour garantir son application.

Le processus politique était bloqué depuis l'annulation

des élections de décembre 2021, reportées en raison de profondes divergences sur les règles du scrutin et l'éligibilité des candidats.

Si les institutions libyennes ne valident pas le texte dans un délai d'un mois, les signataires envisagent de le faire adopter comme document constitutionnel avec le soutien de la communauté internationale.

Malgré cet élan diplomatique, de nombreux Libyens restent prudents. Beaucoup s'interrogent sur la volonté réelle des dirigeants de tenir un scrutin susceptible de rebattre les cartes du pouvoir après plus d'une décennie de divisions.

Yvette Reine Boro Nzaba

OMS

L'Afrique formera 3 millions de personnels de santé d'ici 2035

Les pays africains entendent former, employer et retenir dans le système de santé 3 millions de personnels médicaux supplémentaires d'ici à 2035, annonce le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, citant le programme africain pour les ressources humaines en santé 2026-2035.

En 2024, la région africaine comptait environ 5,72 millions de professionnels de santé, ne disposant que de 46% des effectifs nécessaires. Sans changement, le déficit pourrait dépasser 6 millions de personnels d'ici 2035.

Parallèlement, près d'un million de professionnels de santé qualifiés sont sans emploi, certains pays voyant plus de la moitié de leurs médecins, infirmiers et sages-femmes récemment diplômés ne pas trouver de travail. L'OMS pointe un financement insuffisant, un manque de postes et un décalage entre la formation et les besoins des systèmes de santé. Le nouveau programme prévoit non seulement une augmentation des formations, mais aussi la création d'emplois, une meilleure planification des besoins et l'amélioration des conditions de travail. L'OMS appelle à une coordination entre les ministères de la Santé, de l'Éducation, des Finances, du Travail et de la Fonction publique.

Combler le déficit nécessiterait un investissement annuel de 4 à 6 dollars par habitant, chaque dollar investi dans les personnels de santé pouvant générer jusqu'à 10 dollars de rendement économique, sans compter les bénéfices sociaux liés à l'amélioration de la santé et de la productivité. Le programme africain pour les ressources humaines en santé 2026-2035 a été adopté par les ministres de la région lors de la 76e session du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, qui se tient à Addis-Abeba du 25 au 28 août.

TASS

ENVIRONNEMENT

Lancement du plan d'actions national pour la biodiversité

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a ouvert à Brazzaville les travaux de l'atelier national destiné à promouvoir et sensibiliser autour de la stratégie et le plan d'actions national pour la biodiversité (SPANB) 2025-2030. Ce projet vise à renforcer la structuration de la vision stratégique du Congo en matière de biodiversité.

Dans un contexte environnemental où la dégradation de la biodiversité se fait sentir, le Congo a conçu, validé et publié la Stratégie ainsi que le Plan d'actions national pour la biodiversité 2025-2030.

L'objectif est de garantir une cohérence nationale dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité; d'intégrer cette dernière dans les politiques sectorielles, telles que l'agriculture, les industries minières, l'énergie, l'eau, les infrastructures, et l'aménagement du territoire; de mobiliser tous les acteurs nationaux et locaux; et de renforcer les cadres juridiques et institutionnels.

Le WWF, partenaire du Congo dans ce projet, se réjouit d'accompagner le pays dans cette démarche pour une conservation efficace et inclusive. Le représentant du WWF Congo, Eugene



Les séminaristes et les officiels/Adiac

Chia, a insisté sur l'importance du travail collaboratif pour protéger la biodiversité. Il a souligné que la biodiversité ne constitue pas seulement un patrimoine à protéger, mais aussi un capital naturel à préserver, valoriser durablement, et transmettre aux générations futures. En unissant leurs efforts aujourd'hui, ils construisent le Congo de demain, où conservation de

la nature et développement économique progressent ensemble.

L'Union européenne, représentée par l'ambassadrice Anne Marchal lors de cette cérémonie, soutient également le Congo dans ce projet. Au cours de cet atelier de trois jours, les participants ont échangé notamment sur des questions de gouvernance, de financement de la biodiversité et de conserva-

tion des écosystèmes.

La ministre a rappelé aux participants l'importance de s'engager pleinement pour assurer le succès de ce projet. Elle a déclaré que l'atelier marque la première étape d'un vaste processus de sensibilisation qui s'étendra aux quatorze autres départements du pays. Ce moment est considéré comme fondateur, car il affirme collectivement que la SPANB 2025-2030 n'est pas sim-

plement un document technique destiné aux experts, mais un outil essentiel pour planifier un développement durable et résilient. C'est un engagement partagé, un contrat social et écologique entre l'État, les citoyens et les générations futures, a-t-elle argumenté. Signalons qu'à l'issue de cet atelier, une feuille de route devrait être adoptée.

Fortuné Ibara